

Nouvelles

VALAISAN

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S.A.

TARIF DE LA PUBLICITE
Annonces 14 ct. le mm.
Réclames 35 ct. le mm.
Mortuaires 30 ct. le mm.
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclame 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE
1 an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel . . . 32.— 16.50 9.—
Avec Bulletin officiel . . . 40.— 21.— 11.50
Etranger : Demander le tarif

JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902
PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLÉE DU RHONE

RÉDACTION ET ABONNEMENTS :
St-Maurice Tél. (025) 3 65 61 - 62
Sion » (027) 2 31 51 - 52
Martigny » (026) 6 18 86 C. c. p. II c 274

Exclusivité
Nouveliste

En Pays Basque espagnol

Des Basques, je ne leur connaissais que le bérêt et la réputation de hardis montagnards. Ilot ethnique divisé par l'arête occidentale des Pyrénées, le pays basque s'étend du côté de la France et de l'Espagne ; en Biscaye, Alava et Guipuzcoa. Je résolus de passer mes vacances dans sa partie espagnole, guidé plus par le désir de connaître ses habitants que ses plages à la mode.
Ce peuple, aux origines inconnues et longtemps fermé à toute influence voisine, s'est confiné aux pieds des deux versants des Pyrénées. Le côté abrupt de cette barrière naturelle est tourné vers la France. Il domine des terres cultivées où les communications sont aisées. Au contraire, le flanc espagnol présente des pentes rocailleuses et stériles, coupées de précipices, rendant toute agriculture impossible.
Passé la ville-frontière d'Irun, je ne m'attendais pas à un pays aussi vert et montagneux et ne retrouvais aucun des traits traditionnels de l'Espagne. Le ciel, lui-même, était couvert et l'habituelle odeur d'huile frite faisait place à une désespérante humidité.
Le train m'emmenait à ZARAUZ, petite localité côtière, située à 26 kilomètres au sud de San Sebastian. Cette petite ville estivale est le lieu de prédilection de l'aristocratie espagnole qui y est attirée, tant par sa plage renommée que par le climat pluvieux de la région.

fois penser que ce sentiment de l'Espagnol croissait celui de l'étranger. Il n'aurait pu que briser mes faibles chances de comprendre et me rejeter dans une supériorité tout illusoire.
A Zarauz, le cantonnier qui m'accueillait chez moi, m'apprit que la population de la ville avait quintuplé et comptait momentanément 18 000 touristes français. Je songeai que je profiterais de l'établissement de la distinction fondamentale qui existe entre le touriste et l'habitant pour évoluer en marge de cette agitation estivale et atteindre l'indigène.
Je ne tardai pas à trouver des amis en quelques universitaires madrilénes, des ouvriers et particulièrement un vétérinaire. L'idiome, incompréhensible pour les Espagnols étrangers à cette province, me rappela les consonnances balkaniques. J'appris à reconnaître le Basque à sa haute stature et à son appétit féroce. Sec, il a le menton en galoche, les oreilles décollées, le nez busqué et la bouche sans lèvres. Il répond rarement en tous points à ce portrait, mais il n'est pas moins fréquent qu'il réunisse deux ou trois de ces traits caractéristiques de sa race.
Le restaurant, dans lequel je prenais mes repas, favorisa beaucoup les relations que je tentais d'établir.
C'est à table que je fis la connaissance de plusieurs artisans qui revenaient au pays, après un long exil à Paris. Ils me parlèrent des conditions difficiles auxquelles ils durent faire face en France. C'est sans peine que j'imaginai l'existence de l'Espagnol qui aura tenté de trouver dans le travail, ce qui fait l'homme et rompt les liens qui l'asservissent. Un instant attiré, puis emporté dans cette faille inattendue du temps, qui lui ouvrait l'horizon d'une pensée étrangère à laquelle il ne pouvait se faire, il aura, sans désespérer, refluié ; puis, accepté son rôle de conservateur, de ce dont rêvent ses compatriotes restés de l'autre côté de la frontière. L'exilé aura partagé avec eux, leurs faims de travail, de pain et de sécurité.
Mais les éventuelles réussites du Basque dans son adaptation à une vie nouvelle, que cela soit dans son pays natal ou à l'étranger, auront été brisées par cette violence congénitale qui l'empêche d'aspirer à la tranquillité. Lui qui possède les nobles sentiments du patriotisme et du cœur, sera incapable d'étouffer l'intolérance et le fanatisme qui font obstacle à la satisfaction de son appétit de liberté et d'avenir meilleur. C'est cette poursuite désespérée qui lui confère une certaine grandeur.
A Zarauz, certaines industries eurent un essor plus rapide et plus soutenu que d'autres, dans une société où règne le protectionnisme. A ce favoritisme

me s'ajoute l'entrave que le développement économique basque a subie lors de la guerre civile par une concentration des commandes à Madrid, au profit des Castilles et de l'Andalousie. Le pays basque, en particulier, vit ainsi l'influence de capitaux étrangers et de leurs propriétaires qui ne tardèrent pas à coloniser la région, alors qu'elle aurait dû avoir, à l'instar de l'Europe, sa propre poussée industrielle. J'ai compté, aujourd'hui, à Zarauz, quatre grandes usines appartenant à des Allemands. Cette oppression regrettable fut aggravée par l'avortement de la tentative de cession, durement réprimée.
Puis, les assassinats de prêtres et les incendies d'églises créèrent un caractère religieux inattendu qui se greffa sur la profonde croyance des habitants, ajoutant une certaine tristesse à leur naturel.
En plus de la faim de liberté, la faim de se réaliser comme les peuples voisins, tourmenté un esprit qui se découvre constamment.
Je me souviens d'une observation que j'ai faite en découvrant dans une boutique, que rien ne signalait, quantité de journaux étrangers. Je demandai au marchand la raison de cette indifférence à s'attirer une plus nombreuse clientèle. La question parut le surprendre et il me répondit évasivement.
Je pensai, alors, que le Basque a l'esprit plus individualiste et moins organisé qu'un Catalan, et que, d'autre part, sa fierté primitive est aussi l'une des causes de cette attitude apparemment nonchalante.
J'ai souvent eu de longues conversations avec le vétérinaire. Les sujets se rapportaient presque toujours, de près ou de loin, au mode et niveau de vie suisse. Il établissait mentalement une comparaison qui mettait en relief ce qui lui manquait, entretenant ainsi sa faim insatisfaite de devenir. Il envisageait toute donnée à la lumière de sa pensée archaïque, visiblement incapable d'en dissocier objectivement les éléments et faire la part de ce qui se rapportait directement à ses aspirations. Se saisissant de tout ce qui nourrissait son fanatisme, il creusait inconsciemment le fossé qui le séparait d'un monde plus évolué. A mon étonnement, il rejetait toute connaissance qui n'élevait en lui quelque image ou quelque scène en rapport avec ses rêves. Un interlocuteur me soutint ainsi, avec emportement, par dépit, que les routes espagnoles étaient meilleures que les françaises. Peut-être vous a-t-il été donné de vérifier cette hypothèse ? Dans ce cas, je vois à votre sourire qu'elle n'a été guère concluante. Il m'a été donné d'observer à main-

Demain c'est l'Immaculée Conception Au commencement de ses voies

Il serait puéril de nous représenter le drame du premier jardin comme imprévu de Dieu et faisant échec à son plan. Dieu n'est pas l'apprenti-sorcier inventant une machine dont l'usage lui échappe, et si la Genèse dit que, constatant la malice de l'homme, « Dieu se repentit de l'avoir créé », ce n'est là qu'une image. Dieu ne fait pas de brouillons qu'il déchirerait pour fabriquer mieux. A chaque étape de la création, « Dieu voit que cela est bon ». Le cœur de l'homme n'en est pas excepté, même s'il use mal de la plus belle création de Dieu, la liberté. Simplement, de toute éternité, Dieu voit la chute de l'homme, comme la réparation plus admirable qu'il en tirera dans le temps. Tout cela est voulu et permis d'un seul coup, car il n'y a pas en Dieu, d'avant et d'après, il n'y a aucun changement dans sa pensée.
La foi et la liturgie chrétiennes nous portent aujourd'hui en pleine éternité, au sein des conseils du Très-Haut. Qu'y voyons-nous ? Une création dont l'Esprit-Saint compose le cantique ineffable : « Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, avant de faire quoi que ce soit, dès le principe, j'ai été établie dès l'éternité, avant que la terre ne fût créée, ni les abîmes, ni les sources, ni les fleuves, ni la mer, ni les montagnes. Lorsqu'il préparait les cieux, j'étais là. »
Retenons ces dernières paroles, elles sont pour nous un chant d'espérance et de victoire. Lorsque Dieu préparait les cieux et les âmes qui devaient les habiter avec lui, dès la fin des temps, il s'en réservait une qui mettrait le ciel sur la terre, unie hypostatiquement à son Verbe. Et comme son Fils devait naître temporellement d'une femme, il a voulu que cette femme ne fût aucunement soumise au péché, mais du sein de l'éternité jaillit intacte, comme une île vierge au milieu des flots.
Le péché ferme le passage de Dieu à nos cœurs, mais Dieu, « dès le commencement de ses voies », se réserve un cœur humain qui ne sera jamais fermé du côté du ciel, un cœur qu'il habite pleinement dès le premier instant où il commence à battre.
Marie n'est ainsi préservée que par les mérites anticipés de l'unique Sauveur qu'elle mettra au monde : est-ce faire injure à ce Sauveur que de chanter en tressaillant de joie ce privilège incompréhensible ? N'est-ce pas à nous que Marie est donnée ? Supprimerons-nous le soleil en saluant avec toute la nature l'aurore qui l'annonce et le porte ?
O Marie, gloire de Jérusalem, ô joie d'Israël, ô fierté de tout le peuple, ô femme élevée par Dieu au-dessus de toutes les autres femmes, ô Vierge immaculée, entraîne-nous et nous courrons après toi, sur les traces de ce parfum qui nous fera retrouver le jardin de Dieu !
Marcel Michelet

La ligne traversait de nombreuses forêts de sapins, puis des châtaigneries que je devinais derrière un écran presque ininterrompu de verdure. Je vis alterner bon nombre d'usines de ciment, de marbreries et plus particulièrement de fabriques de meubles. Cette contrée accidentée me rappelait la Suisse. Mais à ce vallonnement continu correspondait un caractère beaucoup plus sauvage de la nature et je percevais aussitôt au loin, le silence du paysage.
Je me pris bientôt à observer les voyageurs. Ils semblaient se conformer le plus possible à l'image des hommes, tels qu'ils sont présentés par l'optique traditionnelle de l'humanité, qui classe les individus dans la peau d'un personnage conventionnellement établi. Je m'associais autant que possible à cette vision précise des valeurs humaines. Le riche détenait un pouvoir presque illimité. Pas de faux riches dont les possessions seraient largement hypothéquées. L'homme de condition très modeste ne devait posséder que peu de biens. Le pauvre était pauvre. Le bureaucrate assis en face de moi était très las, il avait les mains tachées d'encre. Je devais, à mon tour, être le voyageur insolite que l'on observe avec envie. Tous me donnaient l'impression de réaliser au plus près les images illustrant les idées reçues.
Ces pensées me procurèrent une sensation de fausse quiétude. Je comprenais que le riche avait intérêt à maintenir le pauvre dans sa condition et cette euphorie aurait été réelle si j'avais pu constater chez eux le même sentiment de bien-être. Je repoussai la fidélité d'une définition naturelle de ma condition car je sentais que cet état m'isolait aussitôt de l'indigène.
Je percevais, en face de moi, l'intelligence naturelle et critique, à laquelle rien n'échappe. Malgré mon rôle de voyageur, j'en jouais un autre inconsciemment. Celui de l'étranger qui entretient l'envie que l'isolement trompait. J'avais du respect pour eux, je lisais du mépris dans les regards. Je croyais en savoir plus qu'eux et déjà ils semblaient me connaître. La pensée rationnelle à laquelle l'Europe est habituée, me paraissait alors ridiculement désuète, face à cette philosophie symbolique, que l'on considère à tort comme naïve. Je surmontai heureusement une réaction peu légitime, qui voulait répondre au mépris, par le mépris. C'eût été facile, mais sans toute-

tes reprises cette façon d'envisager les renseignements que l'on me demandait.
C'est ainsi qu'un Basque, et plus généralement un Espagnol inculte, ne saura pas situer la Suisse dans l'Europe. Mais il vous enseignera cet art de penser, fondé sur une culture traditionnelle. Vous conviendrez que cette morale naturelle situe l'homme à sa vraie place dans l'échelle des valeurs terrestres, puis, dans la lutte pour la vie, qui est des plus âpres en Espagne.
Le manque quasi total de tolérance, rend encore plus acharné, ce combat aux issues inconnues, qu'il mène dans tous les secteurs de la vie quotidienne.
Contre la femme, l'homme trouve sa raison d'être dans une lutte créée à l'image de son caractère épris de bravoure. La femme est tournée contre l'homme, par dépit de se sentir l'enjeu indifférent de sa conquête. De voir ce combat pour la possession primer l'objet lui-même. Par réaction, la Basquaise ne lui consentira que peu de plaisir et s'enfermera dans une farouche résolution d'inaccessibilité ou de victoire.
Une autre marque plus violente de cet esprit de combativité se manifeste dans la danse. J'ai été stupéfait de trouver une telle ardeur de vaincre dans les ballets basques. Deux musiciens, jouant simultanément du tambour, de la main droite, et du fifre, de la main gauche, exécutent une musique dont l'origine remonte à l'Inquisition, à une époque où le Christianisme n'avait pas encore supprimé les croyances païennes. Sur ces airs guerriers, les danseurs et danseuses combattent plus qu'ils ne dansent. Les pieds s'entrechoquent vertigineusement et dans leurs mains : le cerceau de bois qu'ils entrecroquent ou l'épée qui servira de pavois au vainqueur. Le court poignard désigne le vaincu terrassé.
Ces danses, les jotas basques, ont gardé jusqu'ici leur caractère vivant et insoumis. Cet art va du ballet au concours de levée de poids et du débitage de troncs d'arbres.
Vers la mi-août, se déroulait la semaine des fêtes locales. Durant cette période, impatientement attendue, on mangeait beaucoup, on buvait encore

plus et l'imagination populaire donnait libre cours à son imagination en créant des cortèges humoristiques qui ne donnaient jamais dans le grotesque carnavalesque. Longtemps avant la date, les chœurs se formaient et rivalisaient de virtuosité dans les cafés, sous l'écriture défendu de chanter, témoin de la bonne volonté du patron face aux clients irrités par les chants.
J'ai eu l'occasion d'interroger bon nombre de personnes de toutes les conditions, afin de savoir si le Basque était encore et vraiment séparatiste. Les résultats obtenus par cette petite enquête furent négatifs. La culture et la langue nationale imposée dès l'adolescence par l'Etat, sont favorablement accueillies, car elles conditionnent un rapprochement nécessaire de ce groupe, ethnique avec le peuple espagnol, qui l'a déjà fortement influencé. Le Basque se défendra, par orgueil, de cette empreinte, mais conviendra toutefois, qu'il partage en grande partie les traits généraux du caractère national ; par exemple : la rigueur de la voix et du geste, le sérieux. Il vous dira qu'il est Basque, puis après un léger temps d'arrêt, Espagnol ; liant ainsi définitivement son sort à celui de l'Espagne.
Je pense, pour terminer, que la somme de défauts et de qualités, que l'étranger dénote habituellement, après une brève connaissance du caractère basque, revêt un aspect strictement temporel.
Le fond du cœur conserve une très grande pureté de sentiments, qu'avec trop de légèreté l'on qualifie de puérils.
D. Ilgin.



Saint-Nicolas à Sierre
Après avoir effectué un petit tour sur la glace de la patinoire de Graben, St-Nicolas et le Père Fouettard distribuèrent à chaque enfant du club des patineurs une friandise
(Voir notre reportage en page 9)
Photo Schmid.

WILLIAMINE
FINE EAU DE VIE DE POIRE
Mais bien sûr ! Nous ne vendons pas que le tissu pour vos rideaux, mais les confectionnons et posons à votre satisfaction. Gérondet, Sion.
TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
CARROSSERIE SIERRE & SION



Le championnat suisse

Migraines: **Mélabon** un calmant efficace et bien toléré

Ligue nationale A

- Bienne - La Chaux-de-Fonds 2-0
- Chiasso - Bâle 2-1
- Lausanne - Grasshoppers 5-4
- Lucerne - Lugano 1-0
- Winterthur - Granges 2-1
- Young Boys - Bellinzzone 6-2
- Zurich-Servette 1-1

Bienne continue à défrayer la chronique... On ne lui accordait quasiment aucune chance et le voilà en train de devenir le rival direct des Young Boys. C'est une magnifique série que réussit le team de Derwall; l'entraîneur allemand a littéralement transformé l'équipe. Devant 15 000 spectateurs, les Chaux-de-Fonnières ont dû s'incliner sans avoir pu sauver l'honneur. Chiasso a eu raison de Bâle, non sans difficulté. Match épique à la Pontaise où 9 buts ont été marqués; l'attaque lausannoise a été particulièrement brillante; les Grasshoppers marquent deux des 4 buts sur pénalty. Lugano a confirmé qu'il avait une bonne reprise alors que Granges semble, maintenant seulement, amorcer le redressement tant attendu. Victoire éclatante des Young Boys qui seront encore champion suisse s'ils continuent sur cette voie. Bon match des Servettiens à Zurich; le drawn vaut bien un succès car les Zuricois avaient le vent en poupe depuis quelques dimanches.

J. G. N. P. p.-c. Pts

1. Young Boys	11	9	—	2	32-20	18
2. Chaux-de-Fds	10	8	—	2	39-19	16
3. Bienne	11	6	4	1	24-14	16
4. Zurich	11	5	3	3	22-16	13
5. Chiasso	10	5	2	3	15-17	12
6. Lausanne	11	4	4	3	26-26	12
7. Lucerne	11	5	2	4	26-27	12
8. Servette	11	4	3	4	21-19	11
9. Grasshoppers	11	4	2	5	29-31	10
10. Winterthur	11	3	2	6	15-17	8
11. Granges	11	2	3	6	19-23	7
12. Lugano	11	2	2	7	12-25	6
13. Bâle	10	1	3	6	17-28	5
14. Bellinzzone	10	—	4	6	8-23	4

Ligue nationale B

- Aarau - Berne 1-2
- Cantonal - Fribourg 1-4
- Langenthal - Brühl 1-2
- Longeau - Schaffhouse 1-1
- Sion - Thourie 2-1
- UGS - Yverdon 3-1
- Young Fellows - Vevey 1-0

Comme prévu, Berne a passé l'obstacle d'Aarau. On ne s'attendait pas, par contre, à l'éclatant succès de Fribourg à Neuchâtel. Cantonal reste décidément l'équipe la plus instable du groupe. Brühl est revenu de Langenthal avec les 2 points; on ne s'étonnera plus de son match nul réalisé 8 jours plus tôt contre Chiasso en coupe suisse. Longeau a obtenu un nouveau point mais sa situation n'est guère meilleure pour autant. Celle de Sion, par contre, s'améliore nettement à la suite de son succès mérité sur Thourie; puisse-t-il donner un bon moral à nos représentants pour les importantes parties qu'ils vont disputer ces prochains dimanches. UGS a pris le meilleur sur Yverdon; résultat logique qui confirme somme toute que les Vaudois sont plus à l'aise sur leur terrain qu'au dehors. Yverdon, ne l'oublions pas, avait battu chez eux les Young Fellows et affichait des prétentions; leur échec de Genève place UGS comme le grand outsider du groupe. Contre Vevey les Young Fellows n'ont pas brillé et Thourie pourrait connaître une période de méforme. Cette fin de premier tour sera donc très importante pour UGS et Fribourg, prochain adversaire de Sion.

J. G. N. P. p.-c. Pts						
1. Young Fell.	11	7	2	2	28-17	16
2. Thourie	11	5	4	2	28-14	14
3. Brühl	11	6	2	3	25-22	14
4. Yverdon	11	5	3	3	27-19	13
5. Berne	11	4	5	2	22-21	13
6. U.G.S.	10	5	2	3	25-17	12
7. Fribourg	10	5	2	3	18-16	12
8. Vevey	11	4	3	4	25-21	11
9. Schaffhouse	11	4	3	4	19-20	11
10. Cantonal	11	5	—	6	28-28	10
11. Sion	11	4	1	6	20-25	9
12. Langenthal	11	2	3	6	13-19	7
13. Aarau	11	2	3	7	12-27	6
14. Longeau	11	—	4	7	7-31	4

Première ligue

- Etoile-Carouge-Martigny 2-2
- Monthey-Derendingen 3-0
- USBB-Malley 2-1
- Soleure-Payerne 8-2
- Versoir-Boujean 34 2-0

Martigny a été tenu en échec à Carouge mais c'est un bon résultat quand on connaît la valeur de l'adversaire. Le point suffit d'ailleurs aux Octoduriens pour obtenir le titre (officiel) de champion d'automne, grâce à leur meilleur goal-avérage. Nos deux clubs valaisans sont donc admirablement placés pour la suite de la compétition et l'un d'eux devraient tirer le bon lot malgré le retour (probable) d'autres candidats au titre au cours du second tour.

Enfin une victoire montheyenne; elle est nette et dit clairement que nos représentants en ont assez des défaites et qu'ils vont mettre souvent dans le mille à partir de février prochain; leur situation s'améliore considérablement et nous trouvons maintenant deux clubs derrière eux. L'USBB avait aussi un urgent besoin de points; Malley, malgré sa récente victoire sur Monthey, et ses renforts annoncés a dû s'incliner pour la cinquième fois cette saison. Soleure est décidément intraitable chez lui; Payerne avait pourtant montré des signes de redressement. Quant à Boujean 34, fatigué par ses efforts du début, il n'a pas tenu le rythme devant Versoir et c'est une nouvelle défaite. Il est temps pour lui que finisse le premier tour.

J. G. N. P. p.-c. Pts

1. Martigny	11	8	1	2	30-14	17
2. Sierre	11	8	1	2	25-14	17
3. Soleure	10	6	1	3	21-11	13
4. Carouge	11	6	1	4	21-19	13
5. Payerne	11	5	2	4	20-32	12
6. Forward	11	5	1	5	71-19	11
7. Boujean 34	11	4	2	4	24-30	10
8. Versoir	10	4	1	5	21-23	9
9. U.S.B.B.	10	3	1	6	13-17	7
10. Monthey	11	3	1	7	22-24	7
11. Malley	11	1	5	5	17-24	6
12. Derendingen	10	2	1	7	14-20	5

Deuxième ligue

- Sion II-St-Maurice 3-0

Les Agaunois étaient prêts à l'heure du match mais pas les Sédunois qui n'avaient pas leurs maillots. Un protêt en bonne et due forme leur aurait donné, à coup sûr, match gagné sur le tapis vert. Les visiteurs pensaient l'emporter autrement mais cet excès de zèle leur valut une nouvelle défaite.

Troisième ligue

- Châteaufort-Conthey 4-2
- Vétroz-Salquenen 0-3
- Granges-Lens 0-6
- St-Léonard-Sierre II 6-0
- Steg-Grône 2-6
- Muraz-Chamoson 3-2
- Saillon-Martigny II 4-0
- Evionnaz-Port-Valais 3-5
- Osières-Collombey 3-0
- Riddes-Leytron 2-1

Rien de changé dans le groupe I: les trois premiers ont remporté la victoire, et tous trois avec un certain panache. C'est le succès de Grône contre Steg qui a le plus de poids, bien que celui de St-Léonard contre Sierre II soit aussi impressionnant. Dans l'autre groupe Muraz se détache, confirmant ainsi nos prévisions. Il est bien placé pour le deuxième tour qu'il doit pouvoir aborder avec confiance. Riddes, jouant à merveille le trouble-fête, a surpris Leytron qui voit ses chances s'évanouir partiellement. Osières s'éloigne de la zone dangereuse où se débat maintenant Evionnaz. Saillon gagne quelques rangs et son retour au premier plan ne doit pas être écarté.

J. G. N. P. p.-c. Pts

1. St-Léonard	11	9	0	2	38-17	18
2. Grône	10	8	1	1	31-13	17
3. Salquenen	11	8	1	2	39-8	17
4. Lens	10	7	0	3	33-10	14
5. Grimisuat	9	4	1	4	14-21	9
6. Steg	10	3	3	4	18-29	9
7. Châteaufort	11	4	1	6	22-25	9
8. Sierre II	11	3	3	5	23-29	9
9. Conthey	10	4	0	6	27-28	8
10. Granges	10	1	2	7	13-47	4
11. Vétroz	11	0	0	11	8-53	0

J. G. N. P. p.-c. Pts						
1. Muraz	10	7	1	2	29-18	15
2. Leytron	10	6	0	4	31-18	12
3. Chamoson	10	4	4	2	15-7	12
4. Riddes	10	5	1	4	19-20	11
5. Saillon	11	4	3	4	19-12	11
6. Port-Valais	11	5	1	5	19-23	11
7. Osières	10	4	2	4	18-17	10
8. Saxon	9	4	1	4	10-12	9
9. Collombey	11	3	3	5	14-18	9
10. Evionnaz	11	2	3	6	17-28	7
11. Martigny II	11	2	3	6	13-31	7

Quatrième ligue

Lalden-Varone 8-2
Evolène-Savièse I renv.
Succès facile de Lalden qui rejoint Brigue-II en tête du classement du groupe I.

Juniors

- Interrégional
- Servette-Etoile-Carouge 5-1
- UGS-Monthey 8-0
- Lausanne-Chaux-de-Fonds 2-4
- Le Locle-Stade-Lausanne

Servette a pris une option sur le titre; ce dernier ne devrait pas lui échapper. Mais attention à UGS qui a infligé une volée de bois vert aux Montheyans.

Deuxième degré

- St-Léonard-Rarogne 4-4
- Saxon-Chamoson 5-3
- Savièse-Vétroz 2-1
- Saillon-Sion III 2-1
- Collombey-US Port-Valais 0-5.

Saillon reste invaincu; en 10 matches il totalise le maximum de points. Belle performance pour une équipe de juniors souvent modifiée par fluctuations de la première équipe.

Coupe valaisanne

- Bagnes-Rarogne 0-3
 - Monthey II-Fully 3-4
- Bagnes s'est fort bien comporté devant Rarogne; le score atteste la valeur du club de quatrième ligue qui mérite largement la promotion et qui doit, sauf effondrement bien improbable, parvenir à ses fins. Fully aime bien la Coupe; cette compétition convient à son style.



Ligue nationale A

- Bâle-Lausanne 4-6 (1-0, 2-1, 1-5)
- Berne-Arosa 11-3 (5-1, 5-1, 1-1)
- Davos-Ambri Piotta 4-1
- Young Sprinters-Zurich 3-8 (1-2, 1-2, 1-4).

Surprise à Bâle où le team local, méconnaissable, s'est fait battre par Lausanne qui prend ainsi un bon départ. Le champion suisse s'est défait avec aisance d'Arosa encore à court de préparation et certainement l'un des plus faibles du groupe de LNA. Davos a contré Ambri Piotta, ce qui semble prouver que le club grison entend jouer un rôle de premier plan dans cette compétition; on le disait encore mal préparé alors que les Tessinois ont une patinoire artificielle. A Neuchâtel, les prévisions ont été renversées. Zurich a surpris en bien en attaque surtout et a paru en meilleure condition que les Young Sprinters.

Ligue nationale B

- Servette-Martigny 3-1 (1-0, 1-0, 1-1)
- Sierre-Viège 1-6 (1-3, 0-2, 0-1)
- La Chaux-de-Fonds-Montana-Crans 13-2 (5-0, 2-1, 6-1)
- Gotteron-St-Moritz 9-0 (3-0, 2-0, 4-0)

Martigny joua la défense à Genève; c'est évidemment une tactique acceptable pour limiter une défaite mais c'est aussi faire une croix sur un succès toujours possible tant que le match n'est pas joué. Servette, samedi soir, était vulnérable même par Martigny! Viège n'a fait qu'une bouchée de Sierre qui prend ainsi une douche froide en guise de départ. Les vainqueurs ont peut-être caché leur jeu lors des derniers matches de Coupe valaisanne qui n'avaient, il est vrai, plus grande importance. Un beau carton de La Chaux-de-Fonds face à Montana-Crans. On s'y attendait: d'autres subiront le même sort.

Un beau carton de La Chaux-de-Fonds face à Montana-Crans. On s'y attendait: d'autres subiront le même sort.

UN MAL SOURNOIS: LA CONSTIPATION

Les GRAINS DE VALS en viendront à bout. A base d'extraits végétaux et opothériques, ils libèrent l'intestin, réveillent doucement les fonctions paresseuses, favorisent la sécrétion biliaire. 25 grains: Fr. 1.75; 50 grains: Fr. 2.70. Genève 9

Martigny-Sierre

Mardi 8 décembre 1959, à 20 h. 30, l'heure de vérité

Le champion suisse de hockey revêt cette année une importance toute particulière pour les clubs valaisans puisque, à vue humaine ce sera une équipe de chez nous qui jouera les matches de relegation. Chaque club s'efforcera d'obtenir les 6 points nécessaires pour être hors de soucis. A défaut de beau jeu, il y aura sans aucun doute une débâche d'énergie et d'astuces. Les entraîneurs canadiens ne seront plus que des conseillers et ce sera aux joueurs locaux d'emporter la décision.

L'avenir dira si la ligue suisse de hockey sur glace a eu raison d'interdire les Canadiens pour le championnat et si la qualité du hockey en général s'améliorera (ce que en toute humilité je me permets de mettre en doute).

Chaque équipe voudra gagner à tout prix. Une victoire mardi soir est à la portée de Martigny pour autant que le jeu soit bien organisé et que l'on fasse bon usage des possibilités de chacun. Cette victoire peut être obtenue si les «solistes» prennent enfin conscience du jeu de passe et si les ailiers tiennent leur place.

Les différents matches amicaux, de Coupe valaisanne et de Coupe suisse ont permis un bon entraînement. Roger Guay a eu maintenant la possibilité de connaître les qualités et les défauts de chaque joueur; il peut ainsi remédier dans la mesure du possible ou cela est nécessaire.

D'autre part, c'est avec plaisir que je puis annoncer officiellement que notre sympathique international Oscar Mudry remet ça cette année encore. Le comité, à l'unanimité, l'a nommé responsable de la première équipe. Son expérience dans la pratique du hockey sera certainement cette année encore déterminante. Avec l'appui de Roger Guay qui reste entraîneur il se fera avec la collaboration et la bonne volonté de tous du bon travail.

Armand Goy.



EPREUVES DE SELECTION DE L'EQUIPE NATIONALE B AU STOOS

Willy Mottet en vedette S. Biner qualifié

Dans le cadre d'un camp d'entraînement d'une semaine au Stoos se sont déroulées des épreuves de sélection pour les membres de l'équipe nationale B, dont les meilleurs classés obtiennent du même coup leur qualification à un stage d'entraînement des cadres olympiques à St-Moritz.

Le slalom géant servait en même temps de test pour Rupert Suter, qui avait été blessé à Bad Gastein et qui, ayant effectué une rentrée satisfaisante, pourra donc disputer les principales courses de la prochaine saison.

Le directeur du cours, Sepp Immoos, a communiqué les résultats suivants pour ces épreuves de sélection de l'équipe nationale B:

MESSIEURS. — Descente (3 km., dénivellation 700 m.): 1. Biner, 1' 33"; 2. W. Mottet, 1' 33" 4; 3. T. Mathis, 1' 33" 7; 4. Schmidt, 1' 33" 8; 5. Fuchs et R. Grünfelder, 1' 34" 1. — Slalom géant (2 km. 500, dénivellation 450 m., 48 portes): 1. Mottet, 2' 34" 7; 2. R. Grünfelder, 2' 37" 6; 3. Wyrsch, 2' 38" 8; 4. Betschart, 2' 39" 5; 5. Biner, 2' 39" 7. — Slalom (dénivellation 160 m., 51 portes): 1. W. Mottet, 1' 45" 2; 2. R. Grünfelder, 1' 46" 7; 3. Arduser, 1' 49" 2; 4. Betschart, 1' 50" 8; 5. Pitteloud, 1' 52" 8. — Classement général (les quatre premiers sont qualifiés pour Saint-Moritz): 1. W. Mottet (Bienne), 27 p.; 2. R. Grünfelder (Wangs), 15 p.; 3. Biner (Zermatt), 11 p.; 4. Arduser (Davos), 4 p.; 5. T. Mathis (Bannalp) et Wyrsch (Wengen), 4 p.

DAMES. — Descente (2 km. 500, dénivellation 550 m.): 1. Marlène Clivio-Stucki, 2' 03" 6; 2. Silvia Gnehm, 2' 04" 3; 3. Rosa Waser, 2' 04" 8; 4. Geneviève Chamay, 2' 10" 3; 5. Paulette Cauty, 2' 18" 7. — Slalom géant (2 km., dénivellation 300 m., 34 portes): 1. Marlène Clivio-Stucki, 2' 09" 5; 2. Silvia Gnehm, 2' 12" 2; 3. Rosa Waser, 2' 15" 4; 4. Geneviève Chamay, 2' 22" 5; 5. Vreni Schmid, 2' 23" 3. — Slalom (dénivellation 160 m., 51 portes): 1. Paulette Cauty, 2' 03" 6; 2. Rosa Waser, 2' 16" 8; 3. Geneviève Chamay, 2' 18" 8; 4. Madeleine Bonzon, 2' 22" 1; 5. Vreni Schmid, 2' 24" 2; 6. Silvia Gnehm, 2' 26" 2. — Classement général (les deux premières sont qualifiées pour St-Moritz): 1. Marlène Clivio-Stucki (Thoune), 20 p.; 2. Rosa Waser (Bannalp), 15 p.; 3. Silvia Gnehm (Zürich), 14 p.; 4. Paulette Cauty (Bienne), 11 p.



Championnat suisse de ligue nationale A

St-Ver Star Genève-Lausanne, 9-0. — Meyer de Stadelhofen (SS) bat Maghen (L) 21-19, 21-7; bat Vez (L) 21-17, 21-19, et bat Marx (L) 21-17, 21-12. Wassmer (SS) bat Vez, 21-12, 21-13; bat Marx, 21-16, 18-21, 21-13, et bat Maghen, 21-18, 21-15; Urchetti (SS) bat Marx, 17-21, 21-7, 22-20; bat Maghen, 21-14, 21-17, et bat Vez, 21-18, 21-16.



Ingrid Bergman dans Jeanne d'Arc

AU CORSO

Attention! Le Corso a le plaisir d'annoncer qu'il a pu s'assurer la réédition du film monumental qui fit courir les foules: JEANNE D'ARC avec la prestigieuse Ingrid Bergman

Horaires: 2 jours seulement: ce soir lundi à 20 h. 30 et demain mardi (Immaculée Conception) à 14 h. 30 et 20 h. 30. Ce film ne pouvant être présenté que 2 jours, il est recommandé de réserver d'avance au 6 16 22. **Dès mercredi:** Si vous avez aimé «Sissi»... Si vous avez apprécié Romy Schneider... vous ne manquerez pas son nouveau film: **MAM'ZELLE CRI-CRI...** Vous avez aimé Sissi... vous adorerez Cri-Cri.

Prolongation:

«Les dix Commandements» à l'Etoile

4 dernières séances: **lundi 7, mardi 8 et mercredi 9 décembre à 20 H. PRECISES.** **Mardi 8 (Immaculée Conception):** matinée à 14 h. 30. Retenez vos places. Location, tél. 6 11 54. Prix imposés par «Paramount»: Fr. 3.-, 3.50 et 4.-.

Cinéma Michel - Fully

Lundi 7, et mardi 8 (Mardi: Immaculée Conception): 14 h. 30 et 20 h. 30). Mystérieux comme le Sphinx! Fascinant comme le Nil! Monumental comme les Pyramides! Voici **L'EGYPTIEN** avec Jean Simmons, Victor Mature et Gene Tierney. Tout le faste de l'ancienne Egypte, ses mystères et ses secrets. En cinémascope et en couleurs.

Danses folkloriques

«Bah! la jeunesse d'aujourd'hui ne s'intéresse plus au folklore». Rayonnant d'une gaieté un brin malicieuse, M. Joseph Gaspoz, président de la Fédération valaisanne des groupes folkloriques, raconte que telle est l'affirmation péremptoire qui a accueilli une proposition de «cours de danses anciennes» en vue de la préparation de la fête nationale des costumes qui aura lieu à Sion, les 11 et 12 juin 1960 (pour la première fois en Valais).

Si la jeunesse s'y intéresse? Il n'y a qu'à regarder combien fréquemment tournent les 94 pousées «sajes» réunies ce dimanche dans la grande salle de l'hôtel de la Paix, sous l'impulsion de M. Sepey, moniteur dynamique et compétent.

Chère et ardente jeunesse, vous ne pouvez donner plus formelément à ceux qui sous-estiment votre puissance d'enthousiasme, votre besoin de mouvement, votre joie de vivre et votre soif de détente après les heures laborieuses.

Le plus riche présent n'eût pas compensé, pour votre président, la joie que lui a valu votre empressement et votre application à tirer le maximum de l'enseignement reçu cette journée.

La place faisant défaut aujourd'hui pour nous étendre sur ce sujet, nous y reviendrons avec toutes les suggestions, les vœux et les projets recueillis entre la valse et la mazurka.

Chamoson

Il suffit d'une fois!

Un citoyen fribourgeois a gagné récemment un gros lot à la loterie Romande. Interviewé, ce dernier déclara que, depuis 20 ans, il achetait un billet de chaque tranche de tirage. Il ajouta, d'autre part, qu'ayant perdu confiance à la longue, il avait longtemps hésité avant d'acquiescer ce fameux billet de la chance. Il a donc suffi d'une fois pour que soit récompensé son espoir de gagner.

Alors pourquoi, vous qui n'avez jamais rien gagné à la loterie, qui rentrez toujours bredouille d'une soirée-loto, ne ferez-vous pas votre cet exemple de persévérance.

Demain, mardi, en la salle Concordia, dès 20 heures, la société de musique «L'Avenir» de Chamoson, vous invite cordialement à son grand loto annuel. «Il suffit d'une fois» pour que vous deveniez l'heureux propriétaire de l'un des magnifiques lots mis à votre disposition par les musiciens de «L'Avenir».</

Un leader sous l'emprise de la peur...

Sion-Thoune 2-1

(mi-temps 2-0)



(Photo Schmid.)

Anker intervient mais le gardien Hofer a été plus prompt que lui...

Terrain de Sion : Sol en bon état, un peu glissant en surface. Spectateurs : 2500.

Arbitre : M. Meister, Neuchâtel.
Thoune : Hofer ; Keller, Spahr, Kiener ; Christinat ; Scheutz ; Spycher ; Tellenbach, Zurcher, Frei, Frischkopf.
Sion : Schmidlin ; Weber, Héritier, Perruchoud ; De Wolf, Giachino ; Grand, Georgy, Massy, Morisod, Anker.
Buts : 18e minute, sur cafouillage Giachino tire au but et le ballon contré par un arrière fait chandelle avant de tomber curieusement dans les filets.

35e minute : Georgy s'est infiltré dans la défense et passe le dernier joueur adverse ; ce dernier, Scheutz, le plaque au sol par un croc-en-jambe ; un pénalty classique que l'arbitre ne peut ignorer. Perruchoud le tire dans le coin et Hofer, malgré un superbe plongeon, est battu de justesse.
 87e minute : solo de Tellenbach qui, légèrement en diagonale, bat Schmidlin d'un tir ras terre.

pas résolu en attaque surtout, mais le match d'hier a eu quand même quelques enseignements majeurs dont il faudra tenir compte à l'avenir. Schmidlin est vulnérable sur les tirs au ras du sol et ne donne pas une impression de sécurité absolue ; or c'est d'une importance capitale pour ceux qui jouent devant lui. Le trio d'arrière fut excellent à sa vraie place, Perruchoud fait l'équilibre de sa classe ; de même que Giachino né demi, sera toujours bien meilleur à cette place qu'ailleurs. Le junior Weber a l'étoffe d'un grand joueur ; vite sur la balle, énergique dans ses interventions, attaquant à bon escient, il neutralisa l'ailier qui lui faisait face et participa fréquemment aux actions offensives. Même Héritier, sous ce rapport parut amélioré ; il s'efforce de donner le ballon à un homme démarqué et joue plus sobrement. De Wolf manque encore de clarté dans son jeu offensif mais il possède un jeu de tête excellent et se rend très utile en défense.

LE PROBLEME DE L'ATTAQUE

C'est évidemment en attaque que le team séduisant présente quelques faiblesses. Le déplacement d'Anker à l'aile est heureux pour autant qu'il soit convenablement servi. Ce ne fut pas le cas hier surtout de la part de son inter Morisod emprunté quand il s'agit de faire une vraie ouverture à l'ailier ; par contre, on ne peut contester que ce joueur possède un bon contrôle de la balle que n'a pas Massy, par exemple. Mais l'ex-Sierrois a fait hier d'excellentes choses, notamment quelques superbes ouvertures en profondeur ; Georgy ne semble pas être en pleine possession de ses moyens physiques ; il a toujours une admirable technique et un sens du jeu aiguisé. Grand, comme Morisod, donna un aperçu de ses qualités techniques mais, et c'est bien dommage, ne sait pas toujours s'en servir utilement pour le bien de l'équipe. Comme telle, l'attaque aurait pu flamber quand même ; elle eut quelques lueurs grâce aux percées d'Anker à l'aile gauche ; ses attaques directes, balle au pied, ne doivent pas rester l'apanage de deux joueurs (l'ex-Servettien et Georgy) mais devenir une égalité pour tous les avants. Au lieu de jouer un match entier comme ils le firent hier durant 20 minutes ; et cela en appuyant chaque action par le mouvement collectif de toute la ligne d'avants. Alors Sion retrouvera le punch en attaque et les résultats probants ne se feront plus attendre. La conception du jeu doit être changée ; chaque fraction de seconde compte ; pour les gagner, il faut mettre l'accent sur le jeu direct, en profondeur et banir ses passes en retrait qui permettent un regroupement de l'adversaire. Si le Dr Séchey, qui se donne beaucoup de peine, y parvient, il aura donné à son équipe les moyens de gagner un match même si le sort lui est contraire. Et c'est tout dire. E.U.



Concours du Sport-Toto No 15 du 6 décembre 1959, colonne des gagnants : 1-1-1 1-1-1 x-2-2 2-x-1-1.

A chacun sa mi-temps...

Etoile-Carouge-Martigny 2-2

Stade de Carouge : terrain gras, glissant. Beau temps, 2800 spectateurs.
 Martigny a présenté la formation suivante : Grand ; Giroud I, Mauz, Martinet ; Giroud II, Ruchet ; Rimet, Pasteur, Pellaud, Mauron, Demierre.
 Le match eut deux phases bien distinctes : la première mi-temps appartenant entièrement au Martigny-Sport qui aurait dû, durant cette période, marquer plusieurs buts. En effet, des situations invraisemblables se déroulèrent devant le gardien Chappuis. Ce dernier sortit une grande partie mais fut plusieurs fois suppléé par ses arrières qui sauvèrent sur la ligne des buts tout faits. Tout marchait bien chez les Vallaisans ; l'entente était bonne entre les lignes et Pasteur orchestrait le tout d'admirable façon. Etoile Carouge s'avérait sans force et sans cohésion face aux attaques précises et bien menées des visiteurs qui exercèrent durant 45 minutes une forte pression. Un seul but vint les récompenser de cette supériorité territoriale : il fut réalisé par Pasteur d'un superbe tir, des 15 m. environ (25e minute).
 En deuxième mi-temps changement

de décors. Certes, durant un quart d'heure le jeu fut équilibré, mais Etoile Carouge prit peu à peu un ascendant très net sur une équipe repliée et rendue soudainement timorée par le péril qui la menaçait. Lorsque Bertschi eut égalisé vers la 22e minute, la pression devint telle qu'un certain affolement s'empara des défenseurs vallaisans. Contat manquait terriblement pour ramener le calme et un brin d'organisation défensive. Carouge profita de la situation pour prendre l'avantage à la 35e minute. Il restait donc 10 minutes de jeu et l'on donnait peu de chance à Martigny de rétablir l'égalisation. Cependant, deux minutes avant la fin, un corner admirablement tiré par Pasteur prit le chemin des filets grâce à la poitrine de Demierre placée au bon endroit ! Martigny avait eu très chaud après avoir cru faire cavalier seul tant il avait montré d'aisance avant la pause.

Le match nul est somme toute équitable, car si Martigny a laissé échapper la victoire en première mi-temps, il peut s'estimer heureux d'avoir égalisé juste avant la fin.

Monthey-Derendingen 3-0

(mi-temps 2-0)



Photo Cg-Nouvelliste.

Notre cliché donne magnifiquement la réalisation du troisième but monthey-san. Claret, dans un shoot sec, projette le ballon dans l'angle supérieur droit des buts de Berchet qui, malgré une belle détente, doit s'avouer vaincu

Buts : Claret, 36e 38e et 68e minute.
 Arbitre : M. Sispelle, Berne, pas assez autoritaire.

Monthey : Anker, Dupont - Furrer ; Pot - Coppex - Pattaroni ; Berrut - Pene - Zamra - Claret - Breu.
Derendingen : Berchet ; Bläsi - Sterchi ; Grob - Anderregen - Jaggi ; Frei - Mulebach - Grossenbach - Ramseier - Tanner.

Monthey doit son succès d'une part à sa tactique qui nous montra deux inter légèrement en retrait qui, tout en faisant sortir les arrières adverses, lançaient dans le trou des ailiers qui semaient la déroute et d'autre part à un entraînement qui, durant la semaine, a redonné confiance à des hommes atteints dans leur moral par de trop successifs échecs. Dupont et Cop-

peux furent les chefs de l'ensemble à un moment capital du match et Claret, par son travail et la réussite de ses tirs cisela ce succès.

Le match fut houleux, par moment très dur, acharné, équilibré et incertain jusqu'à la 36e minute, où Monthey prit l'avantage sur son adversaire ce qui lui permit de jouer décontracté. Tout allait mieux. Cependant, au début de la reprise, il y eut un mauvais quart d'heure. L'orage passé, Monthey prit la direction des opérations et contrôla la partie à sa guise.

En jouant avec la même volonté et dans le même esprit, Monthey devrait pouvoir remonter la pente. Espérons que la pause lui permettra de fourbir ses armes en vue d'un redressement total au deuxième tour. Ty.

Hockey sur glace

Sierre-Viège 1-6

(1-3) (0-2) (0-1)



Un très beau but viégeois marqué par Herold Truffer contre le gardien Benelli (Photo Schmid.)

Samedi soir, le championnat suisse a débuté sur la patinoire du Graben, devant 2000 spectateurs.

Arbitres : MM. Exhenry, Champéry, et Schmidt, Lausanne, excellents.
Sierre : Imboden, Benelli, Zurbriggen, Brégy, Théler, Imboden, Giacchino, Zufferey, Braune, Zwissig (man-

quent : Bonvin F., suspendu pour quatre matches de championnat, Tonossi, Giacchino A. et Roten).

Viège : Pfammatter A., Schmidt G., Meier, Truffer O., Studer R., Schmidt E., Truffer A., Truffer A., Truffer H., Pfammatter K., Salzmann W. et Fankhauser.

HOCKEY SUR GLACE

Mardi 8 décembre, à 20 h. 30

Patinoire de Martigny

Martigny Sierre

Match de championnat suisse

Une occasion manquée...

Servette-Martigny 3-1

1500 spectateurs ont assisté à une pénible victoire des Genevois qui alignaient : Staebler ; Dal'Oglio, Branger ; Piller, Schindler ; Berthouzoz, Bongard, Balet ; Pillat, Chappot, M. Bernasconi ; Preisig, Althaus, Schneeberger. Quant à Martigny, il se présenta ainsi : Jacquéroiz ; Pillat, Maret ; Bongard, Darbellay ; Nater, Constantin, Rouiller ; Reichenbach, Ebner, Diethelm.

Les Genevois firent jouer trois lignes d'attaque. Ils dominèrent constamment les Vallaisans qui adoptèrent d'entrée une tactique défensive avec des tentatives de contre-attaques menées la plupart du temps avec un seul homme. Jacquéroiz eut ainsi un énorme travail et grâce à sa classe, il s'en tira magnifiquement. S'il dut capituler 3 fois, il faut reconnaître que c'est peu quand les avants adverses multiplient les assauts durant trois fois 20 minutes. Dans l'ensemble la partie ne donna guère satisfaction au public ; le jeu était confus et les accrochages fréquents. On faisait des Genevois des rivaux possibles pour Viège et Chaux-de-Fonds ; leur réputation est peut-être surfaite. En tout cas, s'ils jouent comme samedi soir ils n'ont aucune chance. Mais un match reste un match et une équipe varie souvent d'une rencontre à l'autre. On espère, en tout cas, que Martigny, avec un gardien comme Jacquéroiz abandonnera sa tactique défensive pour porter ses efforts sur l'attaque le point le plus faible de la formation. Et il devient urgent, de plus en plus, de revoir toute l'organisation du jeu et sa conception.

Boxe

Les championnats romands amateurs, à Renens

Poids mouche : Tonacini (Lausanne) bat Magri (Martigny) aux points. — Coq : Mazza (Fribourg) bat Mañlefer (Genève) par abandon au 2e round. — Plume : Straccia (Genève) bat Resin (Renens) par abandon au 2e round. — Légers : Martin (Lausanne) bat Tissot (Fribourg) par abandon au 2e round. — Sur légers : von Kuk (Lausanne) bat Gross (Fribourg) par abandon au 2e round. — Welters : Budai (La Chaux-de-Fonds) bat Rind (Yverdon) aux points. — Surwelters : Vigon (Lausanne) bat Lorenzetti (Lausanne), w.o. — Moyens : Schwarz (Genève) bat Vuilleumier (Tramelan), w.o. — Mi-lourds : Guerne (Tramelan) bat Bettli (Fribourg) par k.o. au 1er round.

Buts :

1er tiers : Schmidt E. sur passe de Truffer R., 10e ; Truffer O. sur passe de Truffer R., 11e ; auto-goal de Pfammatter sur tir de Théler, 13e ; H. Truffer sur passe de Salzmann, 16e.

2e tiers : Truffer H. sur passe de Pfammatter, 1re ; Salzmann sur effort personnel, 12e.

3e tiers : Salzmann sur passe de Pfammatter, 11e.

3 pénalisations pour Viège, 1 pour Sierre.

Au cours du premier tiers, les Viégeois prennent la direction des opérations et il faut tout le talent d'Imboden pour éclaircir des situations fort délicates. Sierre réagit fortement mais la défense viégeoise est très à son affaire.

Le deuxième tiers voit une domination constante des Haut-Vallaisans plus forts aussi bien techniquement que physiquement. Ils se promènent sur la patinoire en maîtres et seigneurs et Imboden a du travail plein les bras.

Le troisième tiers est une simple répétition du deuxième où la défense sierroise est alertée continuellement mais brille par ses interventions qui ont évité un score par trop catastrophique.

Si Viège a donc terminé cette partie en beauté, Sierre était sur les genoux. L'équipe locale fut très laborieuse, mais nous avons noté un manque d'entente flagrant dans les lignes d'attaque. Mais n'oublions pas que le championnat vient de débuter et que tout peut encore se corriger. (2)

LE PHÉNIX

Votre assurance
 Vie-Hospitalisation
 Inspect. : Pierre Giroud, Martigny
 Tél. (026) 6 19 29
 Agents dans tout le canton

Chamoson - Grande Salle de la « Concordia »

Mardi 8 décembre 1959, dès 20 heures

Lota de l'Avenir

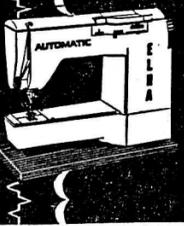
NOMBREUX ET BEAUX LOTS - INVITATION CORDIALE A TOUS

Se recommandent : les musiciens de l'Avenir.

NOUVEAU

ELNA

Automatic



676.20

Net au comptant

maintenant en vente chez

Maurice Witschard

Martigny-Ville

Tél 6 16 71

Le football tel que nous l'aimons!



bi

Votre chapelier vous montrera volontiers les dernières nouveautés : chapeaux modernes, formes et couleurs nouvelles — casquettes racées, aux teintes fraîches, pour le sport et l'auto. Chapeau ou casquette avec l'un et l'autre vous êtes mieux habillés... et puis les dames préfèrent aussi vous voir coiffés d'un couvre-chef élégant.

Une lutte serrée, imprégnée d'énergie bien masculine, une attaque évoluant d'un camp à l'autre — c'est ainsi que nous aimons les matches de championnat et de coupe. Mais nous voulons nous y sentir à l'aise, nous savoir habillés comme un sportif. Si maussade que soit le temps, la casquette racée ou le chapeau d'allure sportive est le compagnon idéal au match de football.

LE NOUVELLISTE le plus fort tirage du canton

Vos annonces

seront renvoyées au surlendemain si elles ne nous parviennent pas la veille du jour de parution avant 15 heures.

Seuls, les avis mortuaires font exception.

Cinéma

Un succès sans précédent... Une PROLONGATION qui s'impose !

LES DIX COMMANDEMENTS

4 dernières séances : Lundi 7, mardi 8 et mercredi 9, à 20 heures PRECISES
Mardi 8 : matinée à 14 h. 30

Retenez vos places
Tél. 6 11 54
Prix imposés par « Paramount » : 3.—, 3.50, 4.—

CORSO Martigny

Lundi et mardi, 20 h. 30
INGRID BERGMAN dans un film monumental

JEANNE D'ARC

Attention ! 2 jours seulement
Réservez au 6 16 22

CINE MICHEL Fully

Lundi 7 et mardi 8 (Mardi : 14 h. 30 et 20 h. 30)
Une grandiose et fastueuse reconstitution

L'EGYPTIEN

avec Jean Simmons et Victor Mature
CinémaScope - Couleurs

L'Imprimerie Rhodanique

est équipée pour vous livrer dans les délais les plus brefs tous les imprimés dont vous pouvez avoir besoin.

Saint-Maurice, téléphone 3 65 61

Office des poursuites de Monthey

VENTE DE VIGNES

Le samedi, 12 décembre 1959, à 15 heures, au Café de la Paix, à Monthey, l'Office soussigné procédera à la vente par voie d'enchères publiques des immeubles appartenant à BERRA Raymond, d'Emile, Les Neyres s. Monthey, savoir :

Commune de Collombey-Muraz

Au lieu dit « Carroz » :

No parc.	Nature	Surf. m ²
126	vigne	1142
127	vigne	304
122	vigne	528
914	remise	7
	vigne	260
913	vigne	357
115	vigne	839
	cabane	8
116	vigne	1345
117	vigne	340
120	vigne	313
121	vigne	159
129	vigne	672

Estimation de l'Office : Fr. 6 259.—

Commune de Troistorrens

Au lieu dit « Rossette » :

No parc.	Nature	Surf. m ²
860	vigne	897
880	remise	7
	vigne	864
881	vigne	1224
883	vigne	552
884	vigne	306

Estimation de l'Office : Fr. 3 843.—

Les conditions de vente sont déposées à l'Office des poursuites de Monthey où les intéressés peuvent les consulter.

Monthey, le 3 décembre 1959.

Office des poursuites de Monthey : J.-M. Detorrenté, préposé.

Office des faillites de Monthey

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES

Le samedi, 12 décembre 1959, dès 13 heures, l'Office des faillites de Monthey offrira en vente, en enchère unique, au plus offrant, en face du bâtiment de M. Emile Martenet, à Propéraz s. Troistorrens, divers objets provenant de la succession répuée de feu Alexis Morand, de Maurice, à Troistorrens, à savoir : une commode, 2 malles, un lot de linges et d'outils, etc.
 Paiement comptant.

Monthey, le 3 décembre 1959.

J.-M. Detorrenté, préposé.

A VENDRE D'OCCASION

1 jeep Willys, mod. 1957 ;
1 tracteur Diesel 13 CV., modèle 1958 ;
1 voiture Hillmann, à bas prix.
Francis Roh, Garage, Ardon.

POMMES DE TERRE

Tout-venant, Fr. 15.— les 100 kg. Carottes, Fr. 0,50 ; choux, Fr. 0,30 ; céleris Fr. 0,70, minimum 1 caisse.
Expéditions par CFF.

M. Beauverd-Mermod, Rennaz-Villeneuve.

DUVETS

de qualité supérieure, chauds et légers, dimensions 120 x 160 mm.
Demi-duvet Fr. 38.—
Trois-quarts duvet » 58.—
Pur duvet » 78.—
Pur duvet, oie argentée 98.—
Piqué super-léger
Envois franco, c. remboursement.
Une simple carte suffit.
R. Peytrignet, rue Centrale 27 bis, à Lausanne.

LISEZ ET FAITES LIRE « LE NOUVELLISTE »

Des milliers de femmes utilisent journellement



La merveilleuse machine ménagère

et déclarent qu'elle leur est devenue réellement indispensable

Quel gain de temps

ROTEL SUPER

mélange, râpe, presse, moule

L'appareil complet

Fr. 248.—

5 pièces, garanti 2 ans

Rotel Combi

Fr. 189.—

4 pièces, garanti 2 ans



Chaque jour un moulin à café électrique Rotel sera offert gratuitement à un visiteur de notre magasin.

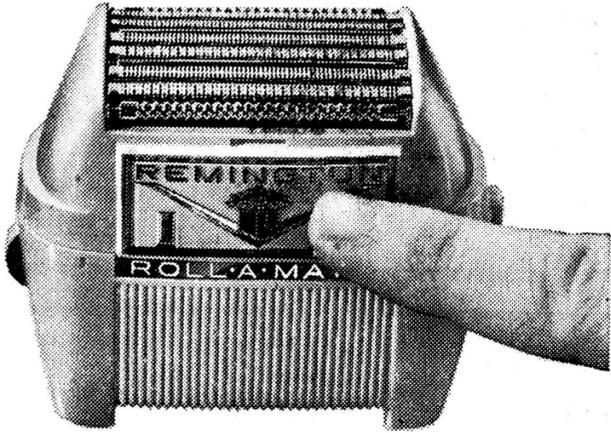
Démonstration et dégustation du 9-12 décembre



Votre annonce

paraissant à cet endroit aurait frappé de nombreuses personnes qui ont justement besoin de vos produits !

Nouveau Le seul rasoir immédiatement adaptable aux barbes fortes et normales ou peaux délicates.



Adoptez à votre tour le rasage le plus parfait et le plus rapide! Fr. 116.-

En vente uniquement chez le spécialiste

REMINGTON ROLL-A-MATIC

Remington Station-Service à : Lausanne, Galerie St-François B
Tél. (021) 22 53 64.

Nos expositions

«Fêtes 1959»

sont ouvertes

Notre choix est complet

Profitez de faire vos achats dès maintenant

6 étages réservés aux arts ménagers et aux arts de la table



Pamblanc

Haldimand 10
LAUSANNE

L. PAMBLANC & Cie S. A.

POUR VOUS

Chaises	dès Fr. 17.-
Fauteuil	» Fr. 45.-
Entourage de divan	» Fr. 98.-
Divan-couch complet	» Fr. 125.-
Salon - Studio	» Fr. 180.-
Combiné ou dressoir	» Fr. 350.-
Chambre d'enfant	» Fr. 450.-
Salle à manger	» Fr. 550.-
Chambre à coucher	» Fr. 840.-

Ameublement complet

au total 38 pièces Dès 2890.-

Visitez librement notre grande

EXPOSITION

où vous trouverez un immense choix de

SALONS - STUDIOS

d'une qualité supérieure à des prix uniques grâce à notre organisation de vente sans intermédiaire

Nos conditions

Garantie de qualité
Livraison franco
Facilités de paiement
Service automobile gratuit
DANS VOTRE INTERET

demandez une documentation générale en

vous servant de ce **bon gratuit**

Nom et prénom :

Rue : No

Localité :

A adresser à

SCHWEIZER MEUBLES

Av. du Simplon 47 LAUSANNE
(sous gare - face cinéma Moderne)
Tél. (021) 26 98 65 ou 26 20 71

ANTIGEL GRATUIT

qualité « Shell »
Tout acheteur de deux pneus neige ou profil normal plus rabais, a droit gratuitement à l'antigel nécessaire pour son véhicule. Pose gratuite et distribution de cadeaux utiles

Garage des Alpes
R. Aubort
Tél. (026) 6 12 22
Martigny-Bourg

On demande une

jeune fille

de 18 ans, pour servir au café et aider au ménage. Café de la Boveyre, Epinassey. Tél. (025) 3 64 32.

On demande

jeune fille

de confiance comme sommelière; débutante acceptée.

Café Chasseur, A. Pilet, Mollie-Margot s. Savigny (Vd). Tél. No (021) 4 51 25.

Maison d'enfants demande

jeune fille

pour aider à la cuisine et aux travaux du ménage.

Faire offres écrites à Publicitas, Sion, sous P. 14447 S.

On demande comme

sommelière

jeune fille, 18 à 20 ans, débutante acceptée, dans station village du Centre. Entrée de suite.

Ecrire sous chiffre N. 505, au Nouvelliste, à St-Maurice.

JEUNES FILLES

demandées pour aider au ménage et s'occuper des enfants pendant les fêtes de fin d'année.

S'adr. : Homé Pré Fleuri, Chesières. tél. (025) 3 23 48.

On demande

jeune fille

serveuse - vendeuse, dans tea-room, une

serveuse

d'office et aide-magasin. S'adr. à la Boulangerie Barras, Crans. Tél. (027) 3 23 20.

LE NOUVELLISTE le plus fort tirage du canton



C'est merveilleux!

Le joli paquet bleu et jaune avec l'image du bouquetin.

PECTORAL



THOMI & FRANCK SA
BALE



THOMI & FRANCK S.A., Bâle



Ajoutez une prise de Pectoral à votre café noir: quel arôme délicat, quelle intensité de couleur, quelle saveur veloutée et merveilleuse, c'est simple, vous n'en reviendrez pas... Et surtout, Pectoral est un produit pur et naturel!

PECTORAL

Pour vos cadeaux de Noël

A LA BOUTIQUE DE

haute couture

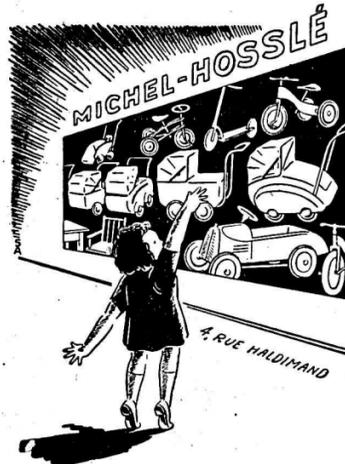
LA PLUS PROCHE

LES ARTICLES DE HAUTE MODE
LES ARTICLES DE SPORT

Lillette couture

Prêt à porter — Sur mesure

MONTHEY TELEPHONE 4 28 37



Profitez de notre IMMENSE CHOIX d'articles de fêtes et faites réserver dès maintenant votre CADEAU DE NOEL pour vos enfants

Envoi de suite contre remboursement

Chevaux-balançoires

teinte gaie, copalé dep. Fr. 11.50

Poussettes de poupée

modèles élégants, roues caoutchoutées dep. Fr. 59.-

Automobiles

forme aérodynamique coloris rouge dep. Fr. 75.-

Mobiliers d'enfants

chaise dep. Fr. 8.50

fauteuil dep. Fr. 10.50

table avec tiroir, dep. Fr. 19.80

Michel - Hosslé S. A.

4. Rue Haldimand "Au Berceau d'Or" Lausanne

Depuis plus de 60 ans au service de notre honorable clientèle

Nous payons

5³/₄%

d'intérêt ferme

pour tous capitaux à partir de 2000 francs. Demandez renseignements détaillés sans engagement.

La Financière Industrielle S.A.



Talstrasse 82, Zurich 1 Tél. (051) 27 92 93

A vendre

MACHINE A LAVER

et essoreuse « Wyss », en parfait état de marche, Fr. 350.-, ainsi que 3

porte-habits

(Ständer) convenant à magasin d'habillement

Tél. (026) 6 31 12.



La belle confection
AVENUE DE LA GARE - SION

Une révolution

dans l'enseignement du calcul

Rares sont les élèves qui manifestent une joie débordante quand le maître ou la maîtresse annonce un exercice de calcul. L'arithmétique a toujours été la bête noire des élèves. Rien ne révèle mieux cette hantise des chiffres que les punitions infligées: ce sont en effet presque à coup sûr des problèmes. Et il n'est souvent besoin que de menacer une classe du mot honni de « problèmes » pour y rétablir instantanément le calme.

Pourquoi cette peur des enfants devant les chiffres? Parce que leur intelligence est faite avant tout d'observation, qu'elle veut toujours savoir le pourquoi des choses et que rien ne lui est plus hostile que les affirmations gratuites qu'elle doit admettre sur la foi des adultes. Or qu'est-ce que les chiffres, sinon le règne absolu de l'arbitraire? L'enfant apprend que deux et deux font quatre non pas parce que l'expérience lui prouve qu'il en est ainsi, mais parce que le maître le lui dit. Il se trouve jeté dans un univers d'abstraction où son esprit qui ne peut comprendre s'en va à la dérive sur un océan de monotonie, où le seul point de repère est la baguette magistrale quand il s'écarte du chemin fixé.

L'unique manière d'enseigner le calcul était jusqu'à présent la mémorisation à outrance. Il fallait créer à force d'exercices un réflexe qui fit dire à l'enfant que deux fois deux égalent quatre et rien d'autre. Et c'était là le but des interminables séances de livret débité sur un ton dont le souvenir nous poursuit notre vie durant.

C'est à cet enseignement traditionnel que s'attaque Cuisenaire, inventeur de la méthode qui porte son nom. Adoptée dans une soixantaine de pays, elle a produit des résultats stupéfiants. C'est ainsi qu'à Edimbourg où plus de la moitié des écoles primaires appliquent cette méthode révolutionnaire, des concours ont révélé une avance de plusieurs années des élèves «Cuisenaire» sur leurs camarades de même âge. L'originalité de Cuisenaire est d'avoir compris qu'une telle méthode pour être pleinement profitable doit s'étendre sur toute la période de scolarité et non pas seulement sur les premières années après lesquelles les élèves, retombant dans les annonnements tradi-

tionnels, eussent peu à peu perdu l'habitude acquise.

Introduite en Valais par M. Léo Biollaz, marianiste, la méthode Cuisenaire conquiert peu à peu le corps enseignant du canton grâce aux efforts de M. Biollaz qui donne des conférences avec démonstrations d'élèves et des cours de perfectionnement dans les principaux centres scolaires.

Qu'est-ce que cette méthode? L'intuition géniale de Cuisenaire est d'introduire l'enfant dans l'univers des chiffres comme dans le monde qui lui est naturel. Plus de rabâchage ni de mémorisation forcée. Un gosse de six ans trouvera lui-même que deux et deux font quatre et qu'il ne peut en être autrement, ce que toutes les explications du monde n'auraient pu l'amener à comprendre. Basée sur l'expérience pratique, elle est conçue de telle façon que l'enfant qui se trompe

constate obligatoirement son erreur et se corrige sans l'aide de personne. Le maître n'intervient jamais, sinon pour guider son élève sur le chemin d'un monde passionnant qu'il découvre lui-même. Calculer devient ainsi pour l'enfant un jeu passionnant. Et M. Biollaz citait l'autre jour l'exemple de cet écolier séduisant qui avait passé son après-midi de congé à combiner des chiffres tout comme il aurait joué aux soldats de plomb.

Dans les démonstrations d'élèves, il est saisissant de voir des enfants de sept et huit ans jongler avec les fractions et résoudre des problèmes déjà compliqués alors que leurs camarades en sont encore à clamer désespérément le livret quatre. C'est pour nous la preuve de l'efficacité de la méthode Cuisenaire et de l'intérêt qu'il y aurait à l'introduire dans nos écoles.

P. M.

C E V

Pour NOEL!
le cadeau utile et qui fait plaisir,

un
CARNET D'EPARGNE

de la

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

Société Mutuelle

A SION - SAXON - MARTIGNY - SIERRE - MONTHEY - FULLY
VERBIER - CRANS et dans les principales localités du canton



MOBILIÈRE SUISSE

BIEN CONSEILLÉS - BIEN ASSURÉS...
ASSURANCES
INCENDIE - VOL - EAUX - GLACES

Agence générale pour le Valais:
W. WYDENKELLER - SION

A propos des attentats contre les enfants

L'opinion publique ne sait pas grand chose, en général, de ce que le Code pénal désigne sous le nom d'« attentat à la pudeur des enfants ». Les nombreux rapports de police qui concernent les cas de ce genre, dans les grandes villes surtout, mais ailleurs aussi, ne sauraient évidemment être mentionnés dans les journaux. Ils ne sont connus que d'un petit nombre de personnes, police et magistrats. Et, trop souvent, parents et éducateurs ne sont pas assez conscients des dangers que courent les enfants qu'on laisse circuler seuls. De temps à autre, cependant, un cas particulièrement grave « secoue » l'opinion publique. C'est ce qui s'est passé cette année à Zurich.

Au printemps 1959, on a réussi, avec beaucoup de temps et de peine, à arrêter un jeune homme de 24 ans, portant beau, qui s'était rendu coupable du délit mentionné plus haut. De janvier 1957 à mars 1959, il s'était attaqué à 41 enfants de 7 à 15 ans dans différents quartiers de la ville. Quand ce bandit, — il n'y a pas d'autre terme — avait repéré une victime, il feignait de boiter pour éveiller la pitié dans le cœur de l'enfant, et lui demandait de lui aider à se rendre dans une maison voisine. La plupart des enfants sont tombés dans le panneau, seuls quelques-uns ont instinctivement flairé un piège. Si l'enfant, garçon ou fille, entraîné dans les caves ou les galetas d'un immeuble, essayait de résister, l'individu le menaçait de l'étrangler ou de le pendre. Et c'est avec des menaces de ce genre, qu'il obtenait également le silence de ses victimes.

Lors du procès, certains parents des petites victimes ont été entendus, et, ainsi que le déclare la « N.Z.Z. », qui relate les débats, même le défenseur le plus habile n'aurait pu trouver l'ombre d'un argument à faire valoir contre ces témoignages. Une fillette de neuf ans a dû être soignée à l'hôpital. Puis il a fallu un traitement psychiatrique; et depuis que les parents ont dû renoncer au traitement, au bout d'une année et demie, pour raisons financières, la petite est restée dans un triste état. Le père d'une enfant de huit ans a déclaré que, depuis lors, son enfant n'osait même plus descendre seule les escaliers de la maison. Un garçon d'environ 10 ans n'ose plus aller seul à l'école et à toutes les nuits des cauchemars. Un autre vit dans l'angoisse et ne peut plus dormir sans somnifères. Il sait que le bourreau a été emprisonné, mais il a peur qu'on ne le laisse sortir de prison!

L'art. 191 du CPS ne fixe pas de maximum à la peine de réclusion pour ceux qui ont abusé d'un enfant de moins de seize ans. Le tribunal de Zurich, allant plus loin que les réquisitions, a condamné l'individu à 8 ans de réclusion et 5 ans de privation des droits civiques. Ajoutons que le personnage en question avait été déjà condamné à deux reprises pour des délits de mœurs. Ces huit années de réclusion seront-elles suffisantes pour l'empêcher de recommencer, par crainte du gendarme, ou pour l'améliorer? On peut en douter! Une fois de plus, il faut regretter que, pour des individus associés de ce genre, la peine pro-

noncée ne puisse pas être doublée par un internement dans une maison destinée aux récidivistes. Mais la répression ne suffit pas. Il faudrait prévenir les cas de ce genre. A combien de parents faudra-t-il rappeler qu'à l'heure actuelle, on ne doit pas laisser les petits enfants, garçons ou filles, courir dans les rues ou aller seuls « aux commissions ». Et combien de fois faudra-t-il leur rappeler que, dès que les enfants sont en âge de comprendre qu'ils peuvent courir des dangers, il faut les mettre en garde et les empêcher de parler et surtout de suivre des inconnus, même si l'on fait appel à leur pitié?

C'est là une affaire qui concerne évidemment la famille. Mais, vu la carence de tant de parents dans ce domaine, il faudrait que les éducateurs insistent toujours, eux aussi, auprès de leurs élèves sur les dangers qui les menacent. D'aucuns nous diront peut-être qu'on risque de rendre les enfants froussards. Peut-être, mais mieux vaut un enfant un peu trop craintif, mais qui ne risque pas de conserver, sa vie durant peut-être, une « psychose d'angoisse ».

Contre la toux! Un bon remède vaut bien... une grimace!

Réfléchissez... le « bon goût » n'est pas un remède. Quand vous êtes pris par la grippe, la bronchite et les quintes de toux qui vous empêchent de dormir, vous ne formez qu'un vœu: guérir. Dès lors, prenez un sirop connu, non pour son bon goût, mais pour son efficacité. On vous conseillera le sirop Famel parce qu'il a conservé son goût d'origine, autrement dit le goût pur et concentré des agents les plus efficaces contre toutes les affections des voies respiratoires.

A base de codéine — calmant bienfaisant et sédatif léger;
de Grindélia — antispasmodique et baume des muqueuses des voies respiratoires;
de fleur de droséra — plante médicinale qui calme les quintes de toux;
d'un lacto-phosphate de calcium — tonique et reconstituant;
et de créosote — puissant antiseptique et expectorant.

Sirop Famel, le flacon Fr. 3.75.
Sirop Famel, le flacon Fr. 3.75.

Vevey

Les bars à café inquiètent le conseil communal

Lors de la dernière séance du Conseil communal de Vevey, M. Nicole, directeur du Collège, fit part du souci causé aux éducateurs par la prolifération des bars à café.

La clientèle de ces établissements, en effet, se recrute parmi la jeunesse. Certes, la fréquentation de ces établissements est interdite aux moins de 18 ans, mais le contrôle s'avère assez difficile.

Dans sa réponse, le municipal responsable précisa que la loi n'interdit pas l'ouverture de nouveaux établissements pour autant que ceux-ci ne débitent pas d'alcool. On pourrait, à l'exemple de Lausanne interdire les jeux électriques aux moins de 18 ans et créer une carte d'identité pour la jeunesse scolaire. Initiative qui permettrait également un meilleur contrôle dans les cinémas.

D.

Restaurant « LA MATZE », Sion
sa cuisine soignée
son tournedos
Jockey-Club
son entrecôte « La Matze »
M. Lamon, chef cuisine



Buck Ryan détective

(Copyright by Cosmopress)

A WHITEHALL, LE COLONEL DESCEND ET ANNA LE SUIT...

ELLE LE VOIT PÉNÉTRER DANS UN BATIMENT...

IL RESSORT QUELQUES INSTANTS PLUS TARD, PAR UNE AUTRE PORTE...

IL A LAISSÉ SA SERVIETTE, IL PORTE MAINTENANT UNE VALISE...

OÙ ALLONS NOUS, MADEMOISELLE?

SUIVEZ CETTE VOITURE, C'EST MON ONCLE QUI VA M'ATTENDRE À LA GARE. JE VEUX LUI FAIRE UNE SURPRISE.

EXCLUSIVITÉ GRAPH LIT. PARIS A SUIVRE 62

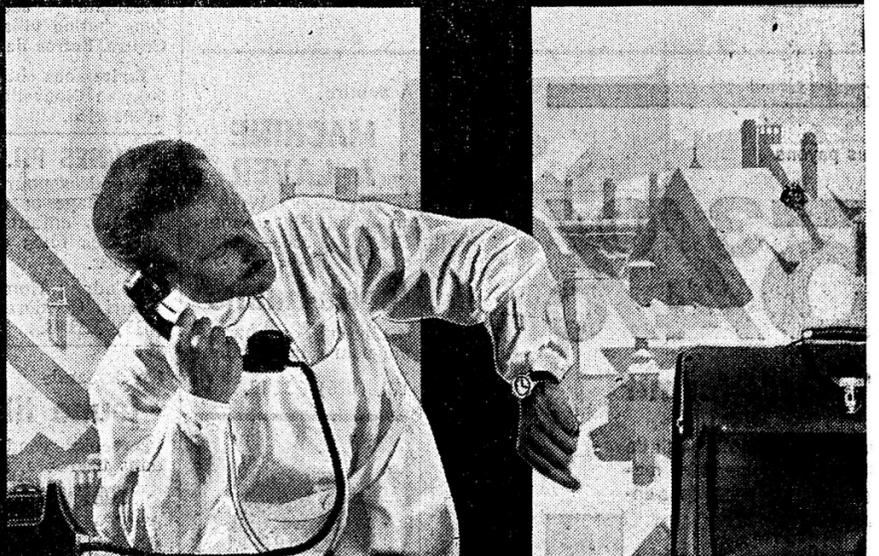
quand les minutes comptent...

Les automobilistes qui, même en hiver, doivent compter avec les minutes, donnent à l'unanimité la préférence au pneu
FIRESTONE WINTER TRACTION

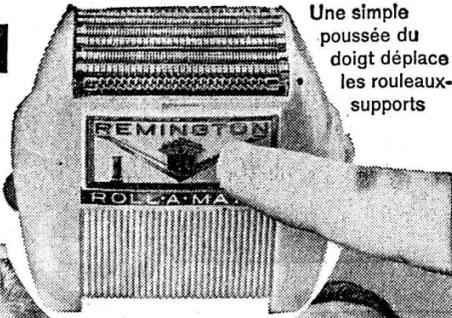
D'un mordant exceptionnel, il rend pratiquement superflu l'achat de chaînes à neige, roule avec une remarquable douceur sur route sèche ou mouillée et surprend par son usure étonnamment faible.

Pourquoi vous exposer à des risques inutiles?
Exigez donc les PNEUS D'HIVER

Firestone



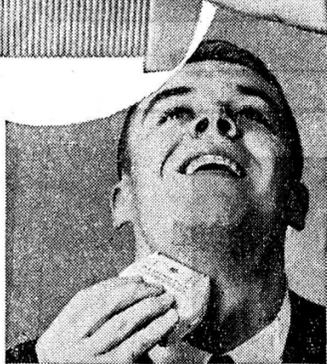
Le seul **Nouveau** rasoir immédiatement adaptable à chaque barbe et à chaque peau



Barbe forte: Placez les rouleaux-supports en position basse. Délicatement, la tête de coupe extra-large fauche chaque poil à sa racine.



Barbe normale: Rouleaux en position normale. Les poils se présentent alors dans l'angle de coupe permettant un rasage doux, net et durable.



Peau délicate: Avec les rouleaux en position haute, une prodigieuse douceur s'ajoute à la perfection et à la rapidité du rasage. Les peaux sensibles sont en sécurité.

Adoptez à votre tour le rasage le plus parfait et le plus rapide!

Fr.116.-

en vente uniquement chez le spécialiste

REMINGTON ROLL-A-MATIC

Remington Station-Service à : Lausanne, Galerie St-Francois B. tél. (021) 22 53 64

Remington Roll-A-Matic - suprême raffinement du rasage électrique. Ses rouleaux-supports exclusifs s'adaptent instantanément à votre peau et à votre barbe, vous garantissant ainsi le rasage le plus doux et le plus agréable que vous ayez jamais connu. D'un doigt, vous abaissez ou levez les rouleaux dans la position idéale pour votre barbe. Avec une extrême délicatesse, les rouleaux-supports aplanissent les minuscules cavités d'où sort la barbe. Les poils se redressent et se présentent dans l'angle de coupe idéal. Longs ou courts, ils sont tranchés à leur base par la tête extra-large du Remington Roll-A-Matic. Faites un essai aujourd'hui même et rasez-vous sur mesure!

19 DECEMBRE

200.000

100.000

2 GROS LOTS

LOTÉRIE ROMANDE

SION : La Planta - Ch. post. II c 1800

OCCASION

A vendre studio, divan-couche, 2 fauteuils
Prix intéressant.
Tél. (025) 3 65 73.

Entreprise d'Electricité de la Côte cherche

monteurs-électriciens

Ecrire sous chiffre PX 43361 L à Publicitas, Lausanne.

Le Chœur-Mixte de Champsec-Bagnes « Les Cœurs Unis » cherchent un

directeur

Prière d'adresser les offres jusqu'au 15 décembre à M. Bernard FELLAY, Champsec-Bagnes.

SAXON - Café de l'Avenir
Mardi 8 décembre, dès 14 heures

Grand loto

organisé par la
Fanfare « L'Avenir »
NOMBREUX ET BEAUX LOTS
Invitation cordiale



YOUTHCRAFT HIPMOLD

est une gaine moulante et parfaitement serrante, ne glissant jamais. Elle épouse la forme du corps et lui donne sa plus belle ligne. Elle est en tulle de nylon élastique, se vend en noir ou en blanc,

en gaine à Fr. **45.-** en gaine culotte à fr. **49.50**

EN EXCLUSIVITE CHEZ



POUR VOS

salaisons d'automne

nous offrons les articles suivants :
Prix valables à partir de 5 kg.

Bouilli pour saler	le kg. Fr. 3.80
Côtes plates et flanchet	» 4.20
Côtes couvertes	» 4.50
Epaule de bœuf et cou	» 4.60
Cuisse bœuf entière	Fr. 5.50 - 5.80
Morceaux parés sans os pour saler	» 7.60 - 8.-
Quartier avant	» 4.20 - 4.60
Quartier arrière	» 5.20 - 5.60
1/2 vache avec dépouilles	» 4.50 - 4.80
Viande pour saucisses, 1er choix sans os	Fr. 6.-
Viande pour saucisses, 2e choix sans os	» 5.-
Viande hachée	» 3.-
Jusqu'à épuisement du stock saucisses campagnardes (par 10 kg.)	» 2.50

Spécialité de la maison : Saucisses crues à l'ail
Passez vos commandes assez tôt
Boucherie-Charcuterie
B. UDRY - VETROZ - Tél. (027) 4 13 19

Skieurs!

Nous vous offrons le plus grand choix en

SKIS - BOIS - METAL
FIXATIONS
PEAUX DE PHOQUE



ATELIER SPECIALEMENT INSTALLE POUR LA POSE DE TOUS LES MODELES D'ARETES

Nous avons sélectionné à votre intention les meilleurs modèles des plus grandes fabriques mondiales :

Authier - Attenhofer - Stöckli - Kneissl - Kästle - Blizzard etc...

Exposition ouverte à tous sans engagement
N'attendez pas, vous serez servis plus rapidement

Pour vos achats, adressez-vous en toute confiance à la maison

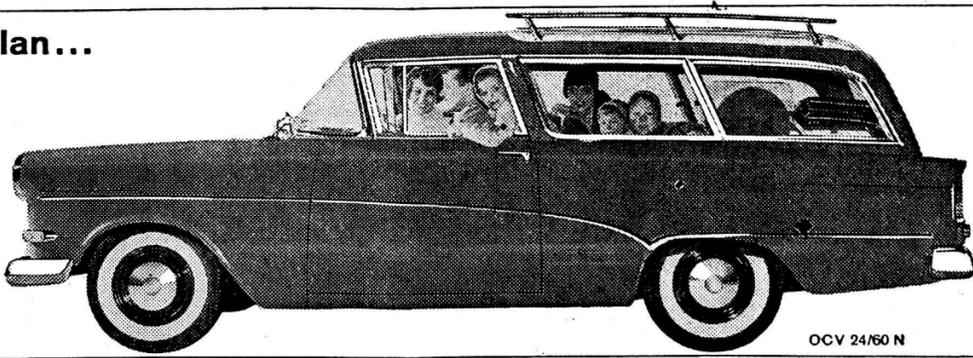
Pfefferlé & Cie SION
AVENUE DU MIDI — Tél. 2 10 21

Une Opel Car A Van dans votre bilan...

Une nouvelle Car A Van est un excellent placement qui vous permet de réduire sensiblement vos frais d'exploitation et d'entretien.

Cette spacieuse voiture utilitaire transporte 500 kg et se transforme en un tournemain en élégante limousine.

Essayez-la!



OCV 24/60 N

Livrable avec moteur de 1,5 ou de 1,7 litre Opel Car A Van exécution normale, moteur 1,5 litre Fr. 8850.- exécution de luxe, moteur 1,7 litre Fr. 9250.- supplément pour moteur 1,7 litre Fr. 150.- Opel - la voiture de confiance

J.-J. Casanova
ST-MAURICE. Tél. (025) 3 63 90



**PARISIENNES
SUPERFILTRE**

La cigarette la plus douce de l'année

PAQUET ROUGE

Importante compagnie suisse d'assurance sur la vie

cherche pour visiter ses assurés et leur proposer nouvelles conditions,

représentant

qui sera formé comme professionnel (cours d'instruction gratuit à Lausanne).
Fixe, commission, remboursement des frais, caisse de prévoyance en cas de convenance.
Conditions exigées : moralité irréprochable, bonne présentation, enthousiasme au travail. Age minimum : 27 ans. (Messieurs d'un certain âge peuvent entrer en ligne de compte.)

Adresser offres manuscrites, accompagnées d'une photo et d'un bref curriculum vitae sous chiffre P. 45510 Z à Publicitas, Zurich 1.



Abonnez-vous au NOUVELLISTE

COMMENT vivre confortablement ? à peu de frais ?

en choisissant aujourd'hui le mobilier de vos rêves

... notre service de crédit fera le reste...

Choisissez aujourd'hui	TAPIS DE MILIEU dim. 190 x 290, bouclé moderne. Comptant Fr. 113.-, A crédit 113.-, Acpte 11.- + majoration pour un an de crédit = 108.-, payable en 12 x	9.-
Vous payerez petit à petit	DIVAN-LIT complet avec matelas. Comptant 129.-, A crédit 129.-, Acpte 15.- + majoration pour un an de crédit = 120.-, payable en 12 x	10.-
Pas de formalités ennuyeuses	DOUBLE-COUCH complet. Comptant 267.-, A crédit 267.-, Acpte 32.- + majoration pour deux ans de crédit = 264.-, payable en 24 x	11.-
Notre exposition permanente à Bulle est à votre disposition. Visitez-nous. En cas d'achat : frais de voyage remboursés.	MAGNIFIQUE STUDIO 2 fauteuils rembourrés et 1 canapé en arc. Comptant 277.-, A crédit 277.-, Acpte 19.- + majoration pour 2 ans de crédit = 288.-, payable en 24 x	12.-
NOUS REPRENONS VOS ANCIENS MEUBLES.	MEUBLE COMBINE noyer sur socle. Comptant 440.-, A crédit 440.-, Acpte 43.- + majoration pour 3 ans de crédit = 468.-, payable en 36 x	13.-
En cas d'ennuis : maladie, accident, deuil, service militaire, suspension de paiement et arrangements divers.	ENTOURAGE DE DIVAN bibliothèque. Comptant 176.-, A crédit 176.-, Acpte 18.- + majoration pour 1 an de crédit = 168.-, payable en 12 x	14.-
Pour être vite et bien servis n'attendez pas à demain	DRESSOIR MODERNE en bois clair. Comptant 355.-, A crédit 355.-, Acpte 33.- + majoration pour 2 ans de crédit = 360.-, payable en 24 x	15.-
Demandez aujourd'hui encore notre documentation complète	SALLE A MANGER 1 dressoir moderne, 1 table et 4 chaises rembourrées au dos et siège. Comptant 749.-, A crédit 749.-, Acpte 81.- + majoration pour 3 ans de crédit = 792.-, payable en 36 x	22.-
	CHAMBRE A COUCHER très moderne en bois clair. Comptant 892.-, A crédit 892.-, Acpte 100.- + majoration pour 3 ans de crédit = 936.-, payable en 36 x	26.-

BON
A ADRESSER A

VEUILLEZ ME DOCUMENTER GRATUITEMENT

Nom et prénom :

Adresse :

TINGUELY

AMEUBLEMENTS - BULLE

ROUTE DE RIAZ

Téléphone (029) 2 75 18 - 2 81 29

Des ingrédients dépend la réussite:
La bonne pâtisserie de Noël se fait au

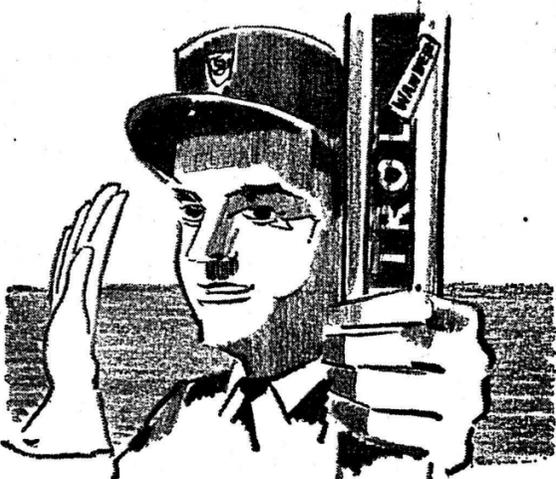
beurre

Demandez le recueil de recettes pour la pâtisserie au beurre à votre fournisseur ou par carte;

Remise gratuite par la **CPL-BERNE**
(L'abréviation suffit)



CENTRALE DE PROPAGANDE DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE SUISSE BERNE



Barrez la route aux infections!

C'est lorsque la contagion flotte dans l'air que vous devez vous protéger contre les infections et les milliers de germes nuisibles, en laissant une agréable pastille de FORMITROL fondre lentement dans votre bouche. A base de formaldéhyde, FORMITROL est un puissant antiseptique et un désinfectant énergique. Son action virulicide est reconnue, et son efficacité fait dire



le plus fort c'est...



Un produit de Dr A. Wander S.A., Berne

Communiqué aux Français

Le Consul général de France et le Comité central de la colonie française à Lausanne adressent un appel...

Tous les Français considéreront comme un devoir impérieux de solidarité nationale de participer à l'effort...

Prère de préciser au verso du bulletin : « Pour les sinistrés du Var ».



Loèche Mort subite

Dimanche après-midi vers 15 h. 30, on a retrouvé, du bas d'un mur, le corps de Mlle Marthe Gentinetta...



St-Nicolas à la patinoire

Comme il l'avait annoncé, St-Nicolas a fait sa majestueuse entrée à la patinoire de Sierre...

Environ 1200 personnes, pour la plupart des enfants, rayonnants et impatients, les accueillirent avec des cris de joie...

Cette petite fête qui avait mis de la joie dans le cœur de chaque enfant, se clôtura gaiement par un verre d'amitié offert par le Club aux responsables et à la presse.

Nous espérons que cette tradition sierreoise de Saint-Nicolas continuera longtemps encore et que le club des patineurs la renouvellera.

Par la même occasion, une collecte a été organisée en faveur des sinistrés de Fréjus et elle rapporta la coquette somme de Fr. 200.-.

Chute mortelle

Le jeune Bernard Heitzel, âgé de 17 ans, apprenti à Métalléger, domicilié à Glarey-Sierre, avait profité du samedi après-midi pour se livrer à son sport favori...

Malheureusement, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, on appréhendait dimanche matin vers 10 h. 30, que le jeune homme avait succombé à la suite d'une fracture du crâne.

Cambrioleurs à l'œuvre

Plusieurs immeubles ont été visités, dans la nuit de vendredi à samedi, par des cambrioleurs, dans la région de Sierre.

Ils pénétrèrent par effraction notamment à la Coopérative de Grône, où ils s'emparèrent de diverses marchandises et d'argent...

Au garage Olympique, à Sierre, appartenant à M. Antille, qui a été cambriolé pour la troisième fois en quelque temps, les individus pénétrèrent par une fenêtre qu'ils avaient fracturée et s'emparèrent de la caisse de la benzine et d'une caisse se trouvant dans un bureau.

Alertée samedi matin, la police cantonale a ouvert des enquêtes immédiatement. On suppose, d'après les empreintes qu'il s'agit, comme à Montana, lors du hold-up raté, d'un trio.

Assemblée cantonale du Club alpin suisse Section Monte-Rosa

Dimanche à Sierre, se sont tenues les assises du Club alpin suisse, sous la présidence de Me Jean Ruedin.

Cette belle assemblée s'est déroulée dans un véritable esprit monté-roisien. Tous les tractanda ont été approuvés par les membres.

Sur cette excellente journée des clubistes montagnards nous aurons le plaisir de revenir dans un prochain numéro.

Montana

Accident de travail

Occupé à son travail journalier, M. Marius Chablais, âgé d'une cinquantaine d'années, chef de cuisine à la clinique militaire à Montana, est tombé malencontreusement et a été hospitalisé avec une fracture à un bras et une commotion.

Chalais

Une voiture quitte la route

Une voiture Renault, portant plaques vaudoises, conduite par M. Jean-Pierre Zufferey, de Chippis, et dans laquelle avaient pris place MM. Norbert, Edmond et Laurent Zufferey, se dirigeait de Chalais à Chippis, quand, à la hauteur du tea-room de Chalais, le véhicule quitta la route, probablement à la suite d'un dérapage, et se retrouva fond sur fond.

MM. Edmond et Laurent Zufferey s'en tirent sans mal. En revanche, M. Norbert Zufferey a été hospitalisé pour une fracture de jambe et des contusions et M. Jean-Pierre Zufferey souffre d'une commotion et de contusions.

Dégâts importants au véhicule qui a dû être remorqué par les soins du garage des Alpes, à Sierre.

Chippis

Dans le parapet

Hier soir, vers 17 heures, une voiture vaudoise conduite par M. Osterstag, de Sierre, est entrée dans le parapet du pont de Chippis en voulant éviter des piétons.

M. Osterstag souffre d'une commotion et de blessures au cuir chevelu et au visage. Il a dû être hospitalisé.

Dégâts matériels au véhicule.



Orsières

Route glissante

Samedi s'est produit un accrochage à Issert dans le Val Ferret. Une jeep pilotée par M. Formaz dérapa sur la chaussée verglacée et vint s'emboutir contre une voiture appartenant à M. Cyrille Troillet, de Bagnes. Dégâts matériels. La police cantonale a procédé au constat d'usage.



Etat civil du mois de novembre 1959

Naissances

4 : BIANCHI-PASTORI Véronique-Simone, de Bernard et de Cécile, née Nussbaum, St-Maurice.

4 : GEX Gilbert-Marie, d'Armand et de Germaine, née Barman, Vérossaz.

5 : DELEZ Etienne, d'André et Cécile, née Jacquier, Salvan.

8 : JORDAN Raymond-Gilberte, de Gilbert et de Johanna, née Lonfat, Finhaut.

15 : DERIVAZ Denise-Anne-Marie, de René et de Léonie, née Chaperon, Evionnaz.

19 : BARMAN Raymond-Rémy-Séraphin, de Raymond et de Liliane, née Padadini, St-Maurice.

21 : ANEX Marie-José, de Maurice et de Clarisse, née Rey-Mermet, Ollon.

26 : PRALONG Véronique-Josiane, de Joseph et d'Edith, née Duboulet, Monthey.

Mariages

JULLAND Roger, de Saint-Maurice, avec Eliane Liesbetli, née ADOLF, de Langenthal, domicilié à Zurich.

Décès

4 : COUTAZ Jean-Maurice, veuf de Joséphine-Clémentine, née Gex, originaire de Vérossaz, domicilié à Saint-Maurice.

4 : VIEUX Marie-Augustine, d'Andrien et de Delphine, née Mariétan, originaire de Val-d'Illiez, domiciliée à Saint-Maurice.

10 : LUGON-MOULIN, née Blanchut, Angélique-Hélène, veuve d'Oscar, originaire de Finhaut, domiciliée à Finhaut.

26 : GAUTIER, née Maurer, Sophie-Marie-Emma, veuve de Julien-Léon, originaire de Cortébert, domiciliée à Lavey-les-Bains.

28 : PRIMATESTA Maximilien, veuf d'Anne-Ernestine, née Favre, de nationalité italienne, domicilié à Saint-Maurice.

DANS LE DISTRICT DE Monthey

Vers un hélicoptère à l'hôpital

A plusieurs reprises, nous avons parlé de la nécessité d'un hélicoptère à l'hôpital de Monthey, nécessité qui fut examinée lors d'une séance du Conseil d'administration de l'Hôpital-Infirmerie. M. Geiger, on se rappelle était venu sur place donner son avis. Depuis lors, un certain travail a été fait puisque des plans ont été dressés pour être étudiés par M. Geiger.

Il y a quelques jours, notre pilote des glaciers a survolé les lieux avec son hélicoptère pour se rendre compte si ces plans valaient la peine d'être exécutés. D'autre part, un de ces prochains jours, M. Hermann Geiger se rendra à Monthey pour, dans une conférence commune, donner son avis définitif sur les possibilités de la construction ou de l'aménagement d'un hélicoptère.

Il est clair que cette construction ne peut être entreprise sans l'avis autorisé d'un expert tel que l'est M. Geiger qui, d'ailleurs, avec désintéressement, s'est mis à la disposition du comité de direction de l'Hôpital-Infirmerie de Monthey.

Souhaitons que si cet hélicoptère ne s'est pas encore réalisé, cela ne va pas tarder, mais qu'il est toujours plus utile de bien étudier ce problème avant d'engager des dépenses et surtout dans le but d'éviter un échec.

Sous le signe des « quatre F »

Chaque année, à pareille époque, la Société fédérale de gymnastique de Monthey fait plaisir à ses amis et supporters en leur offrant une soirée dont le spectacle est toujours nouveau, divers et d'une présentation excellente.

La salle de la Gare était comble (il semble que seuls les « quatre F » aient été tant de monde), lorsque le rideau se leva pour la présentation de la classe des actifs et de celle des pupilles. Il appartenait à M. Georges Nellen, président, de saluer tout un chacun avant que ne se déroule sous les yeux des spectateurs enchantés, le programme, dont la première partie nous donna quelques excellents numéros de préliminaires et de barres parallèles, soit par les actifs, soit par les pupilles.

Sous le titre « Ne pas confondre » on assista à des exhibitions des as de la gymnastique qui forment notre élite cantonale : Elsig, Salzman, Ebner, Hotz (Haut-Valais), et Berthoud (Saint-Maurice) auxquels s'étaient joints les espoirs montheyens Rey et Avanthey. C'est ainsi que le public ressentit de fortes émotions lorsque ces gymnastes travaillèrent au reek, aux barres parallèles et aux anneaux, sans oublier le cheval arçon. Chacun de ces engins permit aux actifs et aux pupilles de la section de se produire dans des ballets fort originaux qui récoltèrent des applaudissements mérités.

Après ce programme qui enchantait tous les spectateurs, le comité de la section recevait ses invités dans une salle attenante où, entre deux verres de fendant, les obligatoires remerciements et salutations d'usage furent dits par MM. Charles Wirz (ancien moniteur-chef) au nom de la commune, Coppex au nom des sociétés locales, Willy Schutz pour l'Aperçösl, et Maurice Dubosson pour le FC Monthey qui, lui, reconnaît la valeur de la gymnastique comme fondement de tous les sports. Ce dernier rappelle qu'avec la gym on ne gagne pas sa vie mais on la prolonge.

Saint-Maurice

Une chasse à l'homme

Samedi à midi, la population de Saint-Maurice était mise en émoi par une chasse à l'homme peu ordinaire. Un individu s'était introduit dans l'appartement de M. Jean Chabod, à la Grand-Rue. Après avoir fait main basse sur une cassette qu'il enveloppa dans un linge, il sortit du dit appartement à l'instant où Mme Chabod y pénétrait. L'individu bouscula Mme Chabod puis l'enferma dans un placard et prit la fuite dans une voiture qui l'attendait devant la maison. A cet instant survenait à vélo l'agent de sûreté Richard qui, aux appels de « police » que les passants criaient voyant qu'il ne pouvait pas arrêter le malfaiteur, lança son vélo sous les roues de la voiture. Mais le conducteur fonça comme un forcené à travers St-Maurice. A ce moment arrivait l'agent Praplan qui, avec sa VW, prit en chasse l'automobiliste et fut assez heureux pour lui couper la route à la sortie de St-Maurice au lieu dit Beaulieu. Cet individu ne fit aucune résistance lors de son arrestation. Conduit au poste de gendarmerie, il s'avéra qu'il s'agissait d'un Vaudois, domicilié à Renens, malade mental et connu des autorités de police.

Et la soirée se termina par le bal traditionnel conduit par l'Orchestre Sauthier qui créa l'ambiance propre à notre jeunesse montheyenne.

Nous ne voudrions pas terminer cette brève relation sans féliciter pour leur travail heureux et constructif les moniteurs H. Dall'Agno, T. Kalbermatten, et B. Bussien, qui se dévouent pour que nos jeunes développent un esprit sain dans un corps sain.

Signalons encore que quelques demoiselles de la « Gentiane » prêtèrent leur gracieux concours à la réussite de cette soirée qui fut parfaite en tous points.

Collombey

Soirée familiale du Moto-Club

Le Moto-Club de Monthey, présidé par M. Robert Chappex, qui compte dans ses rangs le grand champion Camathias, de Veytaux, était réuni au Café Central pour son souper annuel. L'ambiance qui y fut, comme on s'en doute, des plus extraordinaires quand on connaît certains éléments qui composent le club, fit que la soirée se termina pour beaucoup, alors que les Dents-du-Midi commençaient à être illuminées par le soleil du matin. Chacun se rappellera longtemps de cette soirée familiale non seulement vu l'ambiance mais également par la bonne chère qui y fut servie.

Un café cambriolé

Dans la nuit de samedi à dimanche, l'Auberge du Relais, tenue par M. De-torrenté, a été cambriolée par un ou des individus. Le vol a été découvert par le propriétaire vers 3 h. 30 du matin. Il alerta immédiatement la gendarmerie qui dépêcha sur les lieux un agent de la sûreté. Si le ou les cambrioleurs ont pu emporter quelque argent, ils ont également fait passablement de dégâts. Il semble que la sûreté serait sur une piste intéressante.

Tentative de cambriolage

A quatre heures du matin, les mêmes individus, probablement, qui avaient opéré à l'Auberge du Relais, ont tenté de s'introduire dans le bureau de la Caisse-maladie et accidents chrétienne sociale. Mais ils furent dérangés dans leur tentative par le propriétaire de l'appartement qui, dans son sommeil s'est rendu compte que quelque chose d'insolite se passait. Les locataires des maisons avoisinantes qui furent réveillés par le bruit d'un moteur de voiture qui tournait au ralenti aperçurent un individu sauter dans la voiture qui démarra immédiatement. Il est donc clair qu'un autre individu attendait pour préparer la fuite.



Madame veuve Adèle KAMERZIN, ses enfants et petits-enfants ; ainsi que les familles parentes et alliées :

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Antoine KAMERZIN

leur cher époux, père, beau-père et grand-père, survenu à Ecogne, le 6 décembre 1959, après une longue maladie chrétienne supportée, à l'âge de 70 ans, muni des Sacrements de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Lens, le 8 décembre 1959, à 11 h. 15. Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame et Monsieur Edouard BLESCH-FUMEY et leurs enfants, à St-Aubin (NE).

Madame et Monsieur Gaston MIVELAZ-FUMEY et leurs enfants, à Lausanne ; Mademoiselle Maria FUMEY, à Vouvrivry ;

Monsieur et Madame André CARRUPT et leurs enfants, à Chamoson ; Madame veuve Henriette CRETZAZ et ses enfants, à Chamoson ; Monsieur Joachim CARRUPT, à Chamoson ;

Les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Alexandre FUMEY née Virginie CARRUPT

leur chère maman, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenue après une courte maladie, dans sa 68e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vouvrivry, mardi 8 décembre 1959, à 11 h. R.I.P.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Monsieur Lucien DECAILLET, à Genève ; Madame et Monsieur SCHAEERMELI-COQUOZ, à Berne ;

Mademoiselle Anne-Marie SCHAEERMELI, à Berne ; Mademoiselle Yvonne SCHAEERMELI, à Fribourg ;

Les familles de feu Henri et Joseph DECAILLET, à Salvan ; Madame veuve François-Ls. DECAILLET ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Josette DECAILLET-COQUOZ

leur chère épouse, tante, grand-tante, belle-sœur, cousine et amie, pieusement décédée le 5 décembre 1959, à l'âge de 80 ans, après une longue et douloureuse maladie.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Sainte-Chaire, rue Caroline, où le corps est déposé, le mardi 8 décembre, à 11 heures.

L'inhumation suivra au cimetière de St-Georges.

Cet avis tient lieu de faire-part. R.I.P.



Monsieur et Madame Lucien BONVIN-THEODULOZ et leurs enfants Pierrot, Hélène, Cécile et Charles-Henri, à Grône ;

Madame et Monsieur Henri DROUD-BONVIN et leur fille, à Genève ; Monsieur et Madame Joseph BONVIN-GRAND et leur fille, à Genève ;

Madame et Monsieur Georges BARMAN-BONVIN et leur fils, à Sion ; Madame et Monsieur Théo ROUSSY-BONVIN et leurs enfants, à Chippis ;

Madame veuve Martine GILIOZ-BONVIN et ses enfants, à Genève, Sierre et Grône ;

Madame veuve Léontine BALLESTRAZ-BONVIN et son fils, à Grône ; Monsieur et Madame Alphonse BONVIN-MICHELOD et leurs enfants, à Grône ;

Madame et Monsieur Edouard BRUTIN-THEODULOZ et leurs enfants, à Grône ;

Les enfants de feu Vincent TORRENT-THEODULOZ, à Grône ; Les enfants de feu Oscar BRUTTIN-THEODULOZ, à Sion, Grimisuat et Grône ;

ainsi que les familles parentes et alliées BONVIN, THEODULOZ, BRUTIN, TORRENT, GILIOZ, BALLESTRAZ, ROSSIER, DEVANTERY, SOLIOZ, à Grône et Nax.

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Louis BONVIN à Grône

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé dans sa 18e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Grône, le 8 décembre, à 10 h. 30. Cet avis tient lieu de faire-part. R.I.P.



Madame veuve Julien DUAY

ses enfants et les familles parentes et alliées, à Praz-de-Fort, dans l'impossibilité de répondre à toutes les personnes qui, de près ou de loin, par leurs messages, leurs envois de fleurs, de couronnes, de messes et de tant de témoignages de sympathie, prient toutes ces personnes de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Un merci spécial au Clergé, à la Classe 1914, au Conseil communal, à la Fraternité du mai, aux amis bûcherons à la Société des chasseurs du Val-Ferret et d'Orsières, à ses amis de Plan-Cerisier, à la Société des Cafetiers, au Ski-Club, à ses oncle et cousins, aux enfants des écoles de Praz-de-Fort et d'Orsières, au Pensionnat Ste-Jeanne-Antide, que tous soient vivement remerciés.

Marie-Louise Duay.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de notre papa, la famille de

Monsieur Alphonse EVEQUOZ

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs prières, leurs envois de fleurs, leurs messages l'ont si généreusement soutenue dans sa pénible épreuve.

Famille Alphonse Evéquoz.

Le président Eisenhower en audience pontificale

CITE DU VATICAN, 7 décembre (KIPA). — Dimanche matin 6 décembre, Sa Sainteté Jean XXIII a reçu, en audience privée, le général Dwight Eisenhower, président des Etats-Unis.

C'est peu après 9 heures que l'homme d'Etat américain a quitté le Quirinal où il était l'hôte de M. Gronchi, président de la République italienne. M. Eisenhower voyageait à bord d'une voiture américaine bleu pâle. Le cortège automobile a gagné le Vatican, entouré d'une foule qui ne cessait d'augmenter à mesure que le Vatican devenait plus proche et qui était particulièrement dense entre la Voie de la Conciliation et la Cour Saint-Damase. Les personnes présentes ne cessaient d'acclamer le Président, qui répondait aux ovations en agitant son chapeau de couleur sombre. Sur la place Saint-Pierre, à la limite de l'Etat de la Cité du Vatican, un détachement de Gardes suisses pontificaux, en uniforme de gala, a rendu les honneurs au cortège présidentiel.

Pendant que la musique de la Garde palatine jouait l'hymne américain « Stars Spangled Banner », le Président s'est immobilisé, tête nue, puis il a gagné le vestibule d'entrée des Palais pontificaux, où l'attendait Mgr Callori di Vignale, majordome. MM. Eisenhower et Murphy ont alors pris place dans l'un des ascenseurs, tandis que les autres membres de la suite présidentielle gagnaient le deuxième étage du Vatican, par un autre ascenseur.

Au deuxième étage, dans la Loggia décorée de fresques de l'école de Raphaël, le Président a été accueilli par deux « Bussolanti », par quatre « Sediari » et par six Gardes suisses pontificaux, commandés par un sergent et portant la hallebarde et le morion. Dans la salle Clémentine, se trouvaient notamment Mgr Nasalli Rocca di Corneliano, Maître de Chambre ; Mgr Venini, Aumônier secret ; Mgr Van Lierde, Sacriste, le Fourrier majeur, le Grand Ecuyer, le Porteur de la Rose d'Or, le Commandant de la Garde suisse pontificale et un officier supérieur de la Garde Noble.

Le cortège présidentiel s'est ensuite engagé dans la suite des salles d'apparat, où les Gardes suisses pontificaux, les Gardes Nobles et des Gardes Palatins faisaient la haie. Dans la salle du Tronetto, M. Eisenhower a été accueilli par Son Exc. le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat, qui était accompagné de Son Exc. Mgr Antonio Samorè, secrétaire de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Ces deux prélats ont assisté à l'entretien entre le Pape et le Président. En attendant, le cardinal, le visage éclairé par un large sourire, s'entretenait avec M. Eisenhower par le truchement du lieutenant-colonel Vernon Walters, qui est l'interprète du Président.

L'entretien privé dura alors une demi-heure. Puis une sonnette tinta. On ouvre la porte de la bibliothèque, où Mgr Nasalli Rocca introduit, en la présence du Pape, les personnalités qui accompagnent le Président. A ce moment Sa Sainteté Jean XXIII prononce l'allocution suivante :

L'allocution du Saint-Père

« La visite que vous nous faites, aimablement, Monsieur le Président, est pour nous, en cette fin d'année, un sujet de vive satisfaction et nous tenons à vous l'exprimer du plus profond de notre cœur.

» En saluant et en accueillant en Votre Excellence le représentant le

plus haut et le plus illustre de la grande nation américaine, il nous est cher d'adresser, en même temps, notre pensée et notre salut à cette dernière et nous nous réjouissons de la voir tendre, sous la conduite et l'impulsion de son digne Président, vers les hauts idéaux d'une loyale et fructueuse concorde entre les nations. L'Eglise catholique, dont la constante aspiration est d'établir une paix véritable entre les peuples, ne peut que saluer avec joie tout effort sincère visant ce but et lui souhaiter le plus heureux succès.

» Que Votre Excellence veuille bien voir dans nos paroles les sentiments de bienveillance et d'admiration que nous nourrissons pour le peuple américain auquel s'adresse notre reconnaissance pour la générosité avec laquelle il favorise le bien-être, le progrès des peuples les plus besogneux en mettant à leur disposition, avec tant de largesse, les biens matériels dont la Providence l'a muni. En même temps, nous formulons nos vœux les plus fervents pour sa prospérité sous la protection de Dieu Tout-Puissant et sous le signe de ses nobles traditions ancestrales auxquelles il doit sa grandeur et son prestige dans le monde.

» Nous ne doutons pas que Votre Excellence continuera à trouver auprès des catholiques des Etats-Unis un apport exemplaire en œuvres, en loyauté et en discipline dans l'affirmation des traditions qui trouvent la source de leur vitalité dans les valeurs de l'esprit.

» Les sentiments et les vœux que nous formulons tout à l'heure, nous sommes heureux de les exprimer de tout cœur pour la personne de Votre Excellence pour laquelle nous souhaitons la valide assistance divine dans

sa noble tâche de serviteur infatigable de son peuple et de la cause de la paix dans le monde. »

Les remerciements de M. Eisenhower

Dans sa réponse, le Président Eisenhower a mis en relief les valeurs spirituelles qui sont à la base de son action en faveur de la paix, valeurs qui, a-t-il dit, protègent la dignité et la liberté humaines et qui, par conséquent, mènent à la paix. Le Président a ensuite remercié le Pape des expressions aimables qu'il lui a adressées ainsi qu'à sa famille et surtout de la bénédiction qu'il apportera à toute la nation américaine. M. Eisenhower a ensuite relevé qu'au cours de sa visite il verra d'autres peuples en disant que ceux-ci, s'ils professent d'autres religions, croient aussi en Dieu et il s'est dit heureux d'accéder à la demande du Pape de transmettre les salutations du Souverain Pontife au Président de la République turque.

Echange de cadeaux

Le Pape offre alors au Président une grande médaille en or de son pontificat, remettant d'autres médailles, mais plus petites, aux membres de la suite présidentielle. Le Souverain Pontife offre également au Président une grande photo avec sa signature, ainsi qu'un ouvrage sur les salles du Vatican peintes par Raphaël. De son côté, M. Eisenhower a offert une grande photo dédicacée au Souverain Pontife.

Jean XXIII prend alors congé de ses visiteurs. Le Président et sa suite quittent les appartements pontificaux.

Avant le lancement d'un ballon-satellite

WASHINGTON, 7 décembre. (AFP.) — L'agence fédérale de l'aéronautique et de l'espace (« NASA ») a annoncé que les Etats-Unis envisagent de lancer au printemps prochain un ballon-satellite qui pourra permettre d'établir des communications à l'échelle du globe.

Ce satellite d'un diamètre de 30 m. et d'un poids de 67 kg. 500 sera placé sur une orbite située à 1600 kilomètres de la terre, et sera aussi visible, pour la majeure partie des régions habitées du globe, que l'étoile « Vega ».

La « NASA » espère que cette sphère, recouverte d'une mince pellicule d'aluminium, permettra, en réfléchissant les ondes radar, d'établir des communications reliant dans les deux sens les côtes est et ouest des Etats-Unis.

Ce ballon sera lancé dans le cadre du projet « Echo » qui prévoit le lan-

cement de trois satellites du même type. Ces sphères seront lancées à des dates différentes et leurs révolutions sur leurs orbites, d'une durée de deux heures s'établiront entre les 50e degrés de latitude nord et sud.

La fusée porteuse des satellites « Echo » sera un missile « Delta ». Au moment de leur mise sur orbite, un mécanisme automatique permettra d'insuffler deux kilogrammes de vapeur d'eau à l'intérieur des sphères. Deux grandes stations de repérage, celle de Goldston et celle de Molm-del, échangeront des communications radiophoniques. La première, située en Californie, émettra sur 2390 mégacycles et la seconde, qui se trouve dans le New-Jersey, sur 960 mégacycles.

Elections communales bernoises

Total des bulletins

BERNE, 7 décembre. (Ag.) — Les bulletins suivants ont été déposés lors des élections du Conseil de ville pour les différents partis :

Jeune Berne 1638 (1955 : 532), parti populaire évangélique 707 (754), parti chrétien social 1581 (ne participait pas de manière indépendante aux élections de 1955), parti bourgeois 3160 (5648), parti socialiste 12 mille 796 (13,541), parti radical-démocratique 5953 (6103), alliance des indépendants 2199 (1958), bulletins sans désignation de parti 624 (421). La participation au scrutin a été de 63,35 pour cent.

Le régime des partis fut néfaste. Ils représentaient soit des éléments féodaux, soit des minorités batailleuses, soit les prolétaires javanais que l'excès de misère a rendus favorables aux communistes.

Des difficultés économiques augmentent le trouble. Java abrite 50 millions d'hommes sur les 80 que compte l'Indonésie. Les autres îles, peu fournies en hommes, le sont en richesses obtenues par l'exportation.

Traits indonésiens

Il est bougrement malaisé d'être indonésien. et plus malaisé encore de diriger un pays sans unité, un pays fait d'une multitude d'îles et de 80 millions de sujets, « sans compter les sujets de mécontentements ».

Chaque île est un monde qui comprend mal l'existence d'autres mondes, qui conçoit mal la nécessité de l'entente, le devoir de l'union. Chaque île, si elle en avait le pouvoir, tenterait de dominer. Ne le pouvant, la plupart des communautés suppor-

L'unification économique rend nécessaire une péréquation en faveur de Java, ce que refusent les mieux lotis.

Soekarno est revenu à une conception plus asiatique du pouvoir. Il a tâté de la démocratie dirigée, grâce à la collaboration ou à la complicité d'un Conseil consultatif formé de représentants de toutes les communautés.

Cette solution ne détruit pas la force néfaste des particularismes, n'agenouille pas les puissants devant le bien commun. Une fédération serait souhaitée par les autres îles, encore faudrait-il que cette fédération ne forme pas le paravent légal de la sécession. De plus, communistes et Javanais refusent d'honorer les désirs des autres îles. Ceux de la grande île, rejoints en cela par les communistes, tiennent à un gouvernement centralisé qui leur permet ou leur permettra la domination.

Jacques Helle.

Après avoir examiné la situation créée par le départ de trois conseillers fédéraux se rattachant à notre parti, il a décidé de proposer au groupe des Chambres fédérales la candidature de M. Roger Bonvin conseiller national.

Sans s'arrêter aux raisons qui permettraient au Valais de faire valoir des droits au représentant au sein du Conseil fédéral il s'est réjoui des qualités du candidat, ingénieur, président de la ville de Sion et parlementaire, qui dès la première législature, a suscité l'estime et la sympathie de ses collègues.

Tel est le communiqué officiel qu'a publié le comité du parti conservateur-chrétien social à l'issue de son assemblée de samedi. Nous nous réjouissons sans aucune réserve du

choix fait, puisque, ainsi que le relevait un journal vaudois « avec un tel candidat, le Valais a le droit de revendiquer un siège car M. Bonvin a fait preuve de qualités remarquables qui le placèrent immédiatement aux responsabilités ».

En effet, c'est en 1945 qu'il fonde et prend la direction de l'Office cantonal de protection ouvrière, où ses initiatives ne se comptent plus. Son action dans le domaine social est prépondérante et elle a eu les plus profondes répercussions sur la situation des ouvriers de notre canton.

Nommé en 1950 ingénieur en chef adjoint aux travaux du barrage du Mauvoisin, il y fait encore une fois dans le domaine social et de protection ouvrière, œuvre de précurseur.

Depuis le 1er juillet 1955, M. Roger Bonvin préside aux destinées de notre capitale. Est-il besoin de souligner combien il a veillé au développement de sa cité ? Si nous établissons un premier bilan après 4 ans de présidence, nous verrions combien Sion est redevable de sa prospérité à son président.

M. Bonvin s'est enfin imposé d'emblée au Conseil national où ses interventions toujours judicieuses ont connu un grand retentissement, preuve en est simplement l'estime dans laquelle il est tenu par ses collègues de la Chambre Basse.

On annonce officiellement que 323 morts ont été dénombrés à la suite de la catastrophe de Fréjus. 256 d'entre eux ont été identifiés.

La Chaîne du Bonheur a récolté samedi plus de 600,000 francs pour les sinistrés de Fréjus. Son action continue.



Voici le Pilatus Porter que vient d'acquérir la Section valaisanne de l'Aéro-Club suisse

Caractéristiques : 15 m. 30 d'envergure. Poids 1200 kg. Charge possible, une demi-tonne ou 8 personnes. Plafond 9000 m. Vitesse 200-240 kmh.

Les skis ayant dû être modifiés afin que leur surface d'appui soit élargie, dès que ce changement sera opéré, Geiger commencera les essais d'atterrissages sur glaciers.

(Photo Gillioz.)

LA CAPITALE

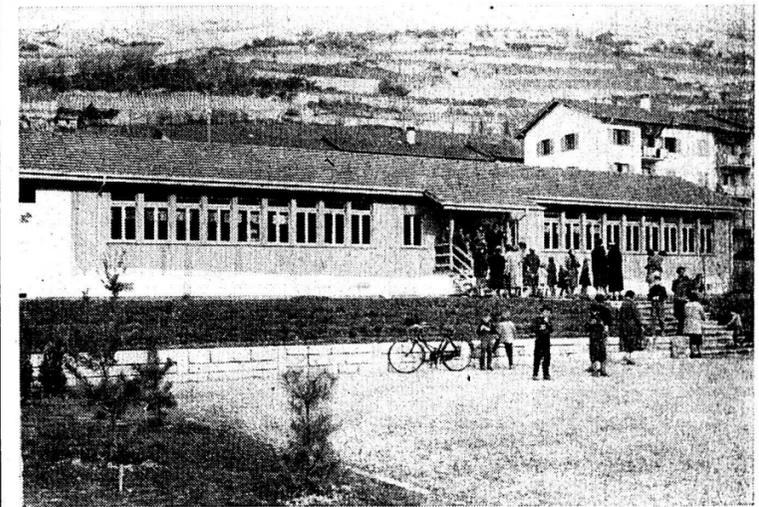
On inaugure le pavillon scolaire

Samedi, en une petite fête qui réunit autour des enfants qui fréquentent cette école et leur personnel enseignant, leurs parents et les représentants de la Municipalité, de M. Mudry, directeur des écoles, le Rd Curé Brunner a placé sous la protection de Dieu ce coquet pavillon scolaire qui évitera aux plus jeunes écoliers de ce quartier de devoir descendre en ville pour y faire leurs premières classes. Durant la cérémonie, M. Fragnières, président de la commission scolaire de la ville, exprima combien la Municipalité de Sion était heureuse de mettre au service de ses enfants, des locaux modernes, équipés avec soin. Ce fut l'occasion, pour M. Fragnières, de rappeler pour les parents l'effort consenti par la ville en vue de doter une jeunesse toujours plus nombreuse, des locaux plus étendus qu'elle demandait ; la jeunesse, ce capital précieux entre tous d'une

ville, vaut bien que l'on consacre à assurer son avenir tout ce que l'on a de disponible. M. Fragnières s'attacha ensuite à évoquer le sens de cette journée : une manifestation essentiellement religieuse, demandée par les autorités civiles en un pays qui sait encore combien la présence de Dieu dans sa jeunesse et dans toute sa population peut être le garant de la plus authentique liberté.

Il appartient ensuite à M. le Rd Curé Brunner de procéder à la cérémonie religieuse, l'expliquant d'abord en termes simples et accessibles à son jeune auditoire, lui donnant le sens profond qu'elle possède.

Après que leurs classes eussent été ainsi mises sous la protection divine, tous ces bambins furent gratifiés de friandises et de cadeaux préparés à leur intention afin qu'ils gardent de cette journée le plus lumineux des souvenirs.



Notre cliché montre ce coquet pavillon scolaire au moment où, à la sortie des enfants, des friandises leur sont distribuées

Le parti conservateur-chrétien social valaisan

propose Monsieur Roger Bonvin

Le comité du parti conservateur-chrétien social valaisan s'est réuni samedi à Sion.

Après avoir examiné la situation créée par le départ de trois conseillers fédéraux se rattachant à notre parti, il a décidé de proposer au groupe des Chambres fédérales la candidature de M. Roger Bonvin conseiller national.

Sans s'arrêter aux raisons qui permettraient au Valais de faire valoir des droits au représentant au sein du Conseil fédéral il s'est réjoui des qualités du candidat, ingénieur, président de la ville de Sion et parlementaire, qui dès la première législature, a suscité l'estime et la sympathie de ses collègues.

Tel est le communiqué officiel qu'a publié le comité du parti conservateur-chrétien social à l'issue de son assemblée de samedi. Nous nous réjouissons sans aucune réserve du

choix fait, puisque, ainsi que le relevait un journal vaudois « avec un tel candidat, le Valais a le droit de revendiquer un siège car M. Bonvin a fait preuve de qualités remarquables qui le placèrent immédiatement aux responsabilités ».

En effet, c'est en 1945 qu'il fonde et prend la direction de l'Office cantonal de protection ouvrière, où ses initiatives ne se comptent plus. Son action dans le domaine social est prépondérante et elle a eu les plus profondes répercussions sur la situation des ouvriers de notre canton.

Nommé en 1950 ingénieur en chef adjoint aux travaux du barrage du Mauvoisin, il y fait encore une fois dans le domaine social et de protection ouvrière, œuvre de précurseur.

Depuis le 1er juillet 1955, M. Roger Bonvin préside aux destinées de notre capitale. Est-il besoin de souligner combien il a veillé au développement de sa cité ? Si nous établissons un premier bilan après 4 ans de présidence, nous verrions combien Sion est redevable de sa prospérité à son président.

M. Bonvin s'est enfin imposé d'emblée au Conseil national où ses interventions toujours judicieuses ont connu un grand retentissement, preuve en est simplement l'estime dans laquelle il est tenu par ses collègues de la Chambre Basse.

On annonce officiellement que 323 morts ont été dénombrés à la suite de la catastrophe de Fréjus. 256 d'entre eux ont été identifiés.

La Chaîne du Bonheur a récolté samedi plus de 600,000 francs pour les sinistrés de Fréjus. Son action continue.

Aussi M. le conseiller national Roger Bonvin est-il non seulement le candidat d'un parti mais bien celui du Valais tout entier.

C'est cet après-midi que le parti conservateur suisse désignera officiellement ses candidats. Il est inutile de dire combien nous attendons avec confiance le verdict car M. Roger Bonvin, de par ses qualités, sera à sa vraie place au Conseil fédéral. Le Valais est fier de pouvoir présenter un tel candidat.

Ouverture des bureaux à l'occasion de la Fête de l'Immaculée Conception

A l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, les bureaux de l'Imprimerie Rhodanique et du « Nouvelliste valaisan » seront ouverts comme suit : lundi 7 décembre, de 8 h. à 17 h. mardi 8 décembre : de 19 h. à 2 h. 30. Le « Nouvelliste valaisan » ne paraîtra pas mardi matin 8 décembre, mais à nouveau régulièrement dès mercredi 9.